

Intérieur du magasin général. De gauche à droite: Venant Lavoie, M. Cormier, Olivier Crochetière et Alcide Savoie.
Coll. Hélène Savoie.

Au printemps 1905 un médecin, le Dr Damase Larue, acquiert un emplacement sur la rue Saint-Georges. Il est, possiblement, le premier médecin de Moose Park mais ne semble pas être resté longtemps. En cas d'urgence, on peut toujours compter sur le Dr Biron de Sainte-Sophie-de-Lévrard et celui de Saint-Germain-de-Grantham, qui connaît bien J.-Antoine Laferté, dont il soigne le fils.

On assiste également, en cette année 1905, à la construction du moulin Drolet situé sur la rue Sainte-Sophie, côté ouest, à la sortie nord du village. Ce moulin s'ajoute à ceux d'Albert Daigle et de la Moose Park Lumber, déjà en activité. La vente des terres d'Albert Daigle aux colons dans le rang d'En-Haut et aux alentours du village va bon train de sorte que Moose Park connaît à l'époque une croissance rapide de sa population.

Chronique n° 12



Ouverture d'un chemin à Moose Park.

Le 16 février 1905, des résidants de Moose Park adressent à Mgr Brunault une requête demandant la permission de construire une église, la chapelle de la rue Saint-Georges étant déjà trop petite après seulement un an d'existence, requête qui sera accordée. Parmi les signataires, tous propriétaires fonciers, on retrouve les noms de: Joseph Cotnoir, Hilaire Drolet, Alfred Bibeau, Antoine Lavertue, Napoléon Bergeron, Arsène Baril, Wilfrid Caron, Henri Cotnoir, Joseph Boucher, Alfred Baril, Alphonse Ferland, Edmond Champoux, Élie Bédard, Romuald Bédard, Wilbrod Bédard, Horace Duchette, Émile Tremblay, Albert Daigle, Hilaire Bergevin et Praxède Côté.

Les registres immobiliers, aujourd'hui numérisés, du bureau des droits civils font état, pour les années 1905-07, des noms de ces autres propriétaires fonciers du village: Alphonse L'Heureux, Georges Taillon, Alphonse Grégoire, Nestor Berthiaume, Joseph Lavertue, Xénophon Marrier, Cyriac Kirouac, Alphonse Kirouac, Alcide Pérusse, Méthode Lemay, Éleucippe Poulin, l'abbé Martial Manseau, Alcide Savoie, Clovis Monfette, Joseph Boucher, Joseph Sévigny, Georges LaBranche, Jean-Baptiste Plourde, Ludger Demers, Herménégilde Desrochers, Albert Lainesse, Fortunat Hamel, Albert Demers, Joseph Demers, Alexis Lehel, Barthélémy Ferland, Josaphat Monfette, Aimé L'Heureux, Arthur L'Heureux, Siméon Lavoie, Onésime Adam, Joseph Letendre, Napoléon Grimard, Victor Berthiaume, Ephrem L'Heureux, Vitaline Tousignant, J.-Réal Poulin, Philippe Hamel, Vve Louis P. Bourget, Marie-Alexandrine Bibeau épouse de Louis Bergeron, Wilfrid Girouard, François Beauchesne, Nazaire Demers,



L'église vers 1910. Coll. Pierre-Ange Soucy.

Esdras Poisson, Jean-Baptiste Beauchemin, Venant Lavoie, Michel Jean, Philippe Lemay, Pierre Leblanc, Louis Rouleau, Magloire Grenier, Albert Grimard, Émery Daigle, Napoléon Dionne, Jacob Rioux, Thomas Lafond, Jeffrey Desrosiers, Léonidas Plourde et Joseph Lavoie.

Il y avait naturellement d'autres familles ou individus présents à Manseau à cette époque mais plusieurs étaient locataires ou pensionnaires. De plus, tous ne se fixeront pas à Manseau: certains ne feront que passer.

Au début de 1906, les conditions paraissent donc réunies pour entreprendre la construction d'une église à Manseau. Dans un rapport adressé à l'évêché, l'abbé Martial Manseau indique que la population de Manseau au 1^{er} janvier 1906 s'établit à 500 personnes dont 250 communicants. On compte une seule école élémentaire: 26 garçons et 24 filles y suivent des classes. Tous ses paroissiens sont catholiques et canadiens-français. L'abbé Martial Manseau rapporte, pour l'année, des revenus personnels de 440.75 \$ dont une somme de 390.75 \$ provient de la dîme et 50 \$ du casuel (honoraires que les fidèles donnent parfois au curé).

En avril 1906 se tient une assemblée des paroissiens pour décider de la construction d'une église et d'un nouveau presbytère appartenant, cette fois-ci, à la Fabrique. La préparation des plans et de- vis de ces deux bâtisses est confiée à l'architecte Louis Caron. Lauzoffe Neault est choisi comme maître d'oeuvre tandis que l'église sera construite par M. Bernard. Les travaux débutent

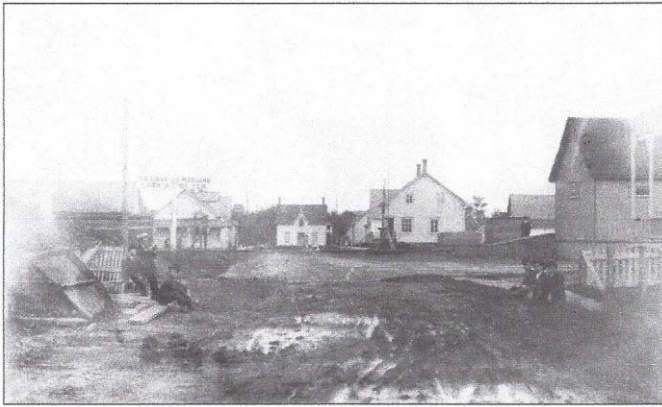
peu après sur le terrain donné en octobre 1905 par Albert Daigle, sur la rue Saint-Alphonse.

Afin de procéder à la construction des deux bâtisses, la Fabrique emprunte du notaire Grenier, de Québec, la somme de 4000 \$. Ce montant pourtant considérable, ne permettra pas d'achever la construction de l'église et du presbytère; les travaux de finition seront complétés par les successeurs de l'abbé Martial Manseau. Les travaux extérieurs de l'église sont cependant suffisamment avancés pour qu'une première messe y soit célébrée en octobre 1906.



Intérieur de l'église.

Xénophon Marrier en sera le premier sacristain. Le notaire Grenier, de passage à Manseau, rencontre l'abbé Martial Manseau à la gare et se montre fort mécontent de ce que la Fabrique lui ait emprunté 4 000 \$ sans offrir de garantie suffisante. L'abbé Martial Manseau l'assure qu'il sera rapidement remboursé en totalité, ce qui sera effectivement le cas.



Rue Wellington (Saint-Georges actuelle) vers 1908.

Les questions entourant le devis du projet d'église, le financement et surtout les résultats inachevés et décevants constituent une nouvelle pomme de discorde entre l'abbé Martial Manseau et Albert Daigle. L'affaire, envenimée par les conflits de personnalité, prend une ampleur démesurée. Au début de 1907, l'abbé Martial Manseau écrit à l'évêque de Nicolet une lettre dans laquelle il se plaint amèrement de l'attitude de certains marguilliers qui lui tournent le dos. Il pense que la population le juge bien sévèrement et désire ardemment son départ pour régler le différend à l'amiable.

Le 18 mars 1907, Mgr Brunault, dans l'intérêt général, déplace l'abbé Martial Manseau vers une autre paroisse. Dans les années qui suivront, celui-ci se réconciliera avec ses anciens paroissiens, revenant à l'occasion dans la paroisse qui porte son nom pour diverses célébrations et même, parfois, comme invité d'honneur lors de certaines fêtes.

Originaire de Drummondville, l'abbé Martial Manseau est né le 2 septembre 1870 (quelques jours après Albert Daigle, né en août 1870). Son père, Louis-Georges Manseau exerce la profession de notaire. L'abbé Martial Manseau fréquente successivement le séminaire de Joliette, le Grand Séminaire de Montréal, le Collège de Rigaud et, de nouveau, le Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre en 1895 au diocèse de Nicolet, il aura une vie sacerdotale bien remplie. Il prend sa

retraite en 1940, après avoir été curé pendant 12 ans de Sainte-Sophie-de-Lévrard. Enfin, il se retire à l'hôpital Christ-Roi à Nicolet où il décède le 2 août 1951 (quelques jours avant Albert Daigle, décédé lui aussi en août 1951 par une étrange coïncidence).

Chronique n° 13

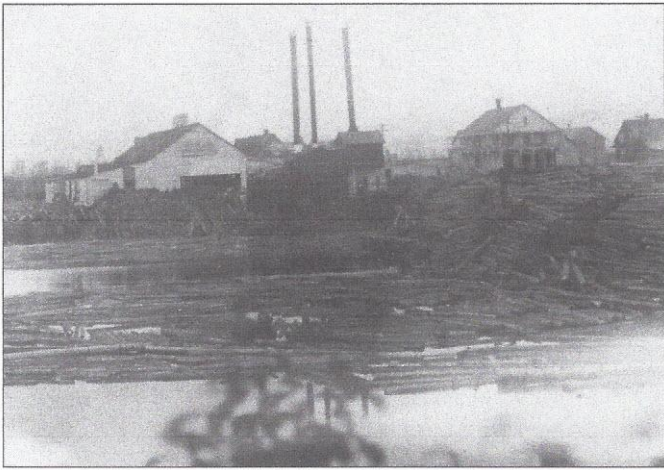
Une fois la construction de l'église et du nouveau presbytère sur la rue Saint-Alphonse décidée, l'abbé Martial Manseau vend à Alcide Savoie, le 5 avril 1906, la chapelle et le presbytère de la rue Saint-Georges qui lui appartenaient en propre. Il se réserve le droit d'habiter le presbytère jusqu'au 1er mai et d'utiliser la chapelle jusqu'au 1er juillet 1906. Alcide Savoie affectera ces deux bâtisses à d'autres usages: la chapelle à côté du moulin à scie sera louée à différents occupants et habitée plus tard par certains de ses fils tandis que le presbytère deviendra la résidence d'Olivier Crochetière.

La même année, Alcide Savoie acquiert le moulin à scie d'Albert Daigle ainsi qu'un emplacement au sud de la voie ferrée, près de la rivière. Il obtient en même temps de ce dernier, un autre terrain situé à l'ouest des rues Saint-Albert et Saint-Georges, longeant la voie ferrée du côté sud, où se trouve la cour à bois aujourd'hui. Sur le terrain situé près de la Petite Rivière du Chêne, Alcide Savoie procède à la construction d'un moulin à scie neuf avec le meilleur équipement disponible, à l'époque. Une écurie, un atelier pour l'outillage et des remises pour le foin, les attelages nécessaires à la trentaine de chevaux requis pour les opérations du moulin, seront également construits.

La machinerie du moulin fonctionne grâce à une bouilloire à vapeur installée dans un bâtiment adjacent pour diminuer les risques d'incendie. On y retrouvera même une dynamo pour fournir le courant électrique nécessaire à l'éclairage du moulin à scie, du magasin général, de la maison d'Olivier Crochetière et de quelques lumières de rue à proximité.



Employés posant devant le moulin à scie Savoie & Cie, construit en 1906 avec des wagons de l'Intercolonial, à gauche.



Flottage du bois et drave à l'arrière du moulin à scie Savoie & Cie vers 1908. Magasin général à droite (sans entrepôt à l'arrière).

Un embranchement de la voie ferrée et des rails de service se trouvent dans la cour à bois du moulin à scie. On peut ainsi approcher les wagons tout à côté du moulin pour les charger et décharger. Une locomotive à vapeur, qui effectue le «chiennetage» (de l'anglais «shunter»), manoeuvre, trie les wagons au besoin et les assemble en convois. Cette locomotive s'occupe aussi des wagons destinés au moulin de la Moose Park Lumber et empruntant le «siding». Elle se déplace dans les environs selon les besoins des entreprises locales.

Quelque temps après la construction du moulin à scie proprement dit, Alcide Savoie construira, entre celui-ci et la voie ferrée, une bâtisse servant de magasin, d'entrepôt et même d'écurie. Ce bâtiment est souvent confondu avec le véritable moulin à scie. On installe, sur son toit, un grand panneau avec la raison sociale Savoie Cie, bien en vue, pour quiconque passe en train par Manseau.

Olivier Crochetière, son bras droit et homme de confiance, accompagne Alcide Savoie à Moose Park. Il est entré au service de ce dernier vers l'âge de 17 ans comme homme à tout faire à l'usine de Bromptonville. Les

dispositions d'Olivier Crochetière en matière d'administration le porteront rapidement à s'occuper de la comptabilité et de la gestion du personnel. Il verra à la bonne marche quotidienne des affaires d'Alcide Savoie jusqu'à la mort de celui-ci, en 1933 dont il sera, du reste, l'exécuteur-testamentaire.

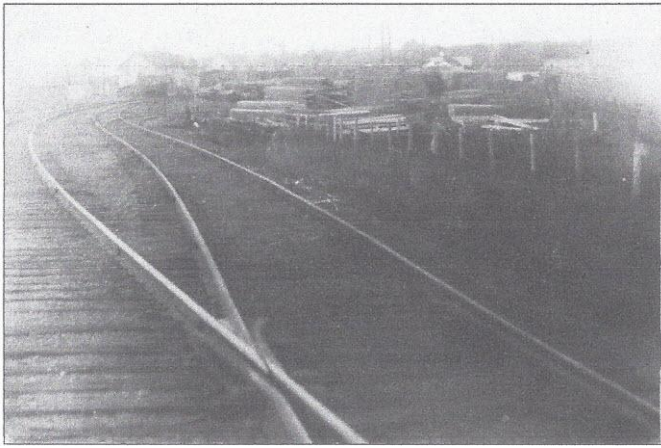
Pendant ce temps, l'ouverture des terres à la colonisation se poursuit mais essentiellement dans le rang d'En-Haut. Les autres rangs n'attirent pas encore. Quelques terres commencent à être mises en valeur à la sortie nord du village dont celles d'Orquison Lemay, Victorien Desrochers, Henri Cotnoir et Alfred Boisvert; cette dernière terre deviendra éventuellement la propriété d'Eusèbe Barbeau.

En 1905, on retrouve une seule famille établie dans le rang du Grand-Neuf, sur l'une des dernières terres à l'autre bout, près du chemin des Quatre-Comtés: celle d'Antoine Desrosiers. Selon les souvenirs d'Ernest Audet, un chemin, appelé «chemin de partage», avait été ouvert, dès 1890-95, dans ce rang, pour permettre à des bûcherons venus de Sainte-Cécile-de-Lévrard d'y faire la coupe du bois et même, le flottage et la drave sur la Petite Rivière du Chêne jusqu'au moulin à scie de Fortierville. Antoine Desrosiers quittera bientôt le Grand-Neuf pour venir s'établir sur une autre terre à la sortie nord du village et se rapprocher ainsi de l'école pour ses enfants.

En fait, les terres du Grand-Neuf comptent parmi les premières à avoir été concédées à des propriétaires en provenance de Sainte-Sophie-de-Lévrard surtout (n'oublions pas que le Grand-Neuf fera partie de Sainte-Sophie jusqu'en 1908). Il est possible que certains individus aient tenté de s'y établir ici et là. Parmi les noms des propriétaires du Grand-Neuf mentionnés aux registres des droits civils au début des années 1900, on remarque: Augustin Mailhot, Joseph Nault, Napoléon Nault, Victorien Desrochers, Adélar Duquette, Georges



Louis-Romuald Turgeon, vers 1907, dans la cour du magasin général. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



La cour à bois vers 1908. En haut, à gauche: l'embranchement du «siding» traversant le village et la maison des «sectionnaires». À droite des cheminées, au fond, le moulin à scie avec le pignon blanc.

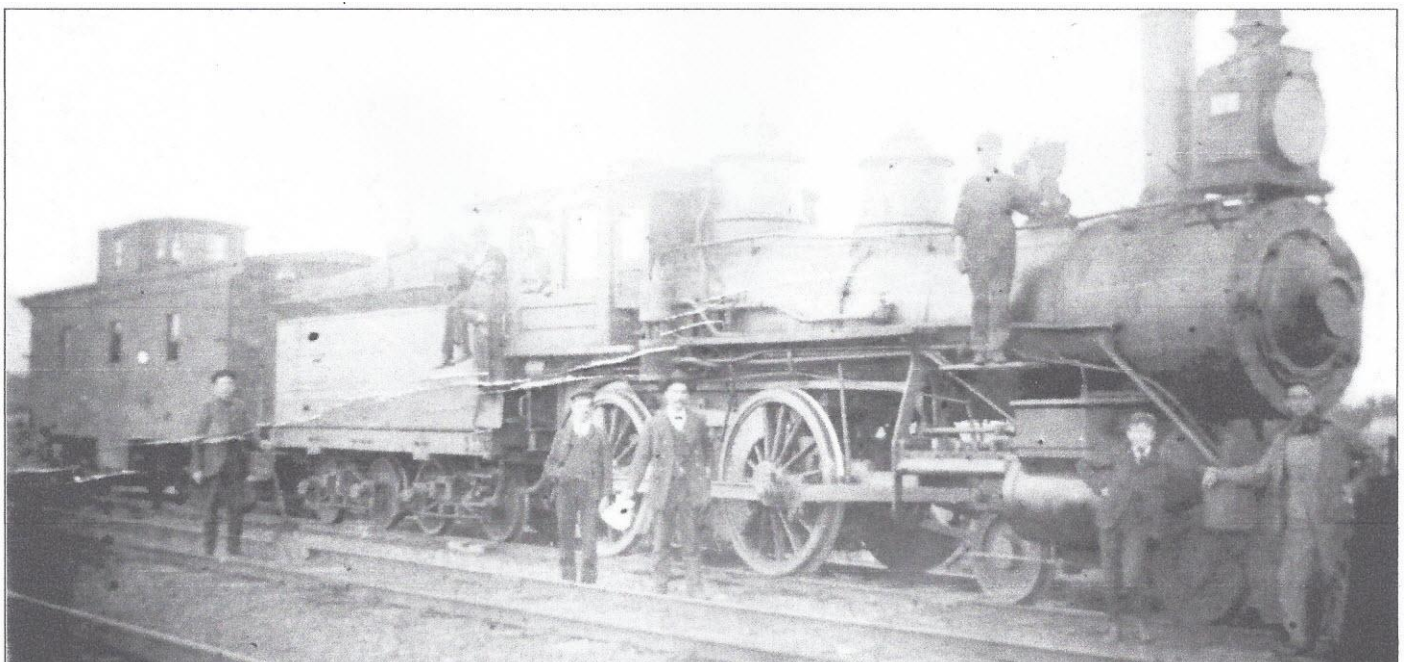
Perreault, Antoine Desrosiers, Francis Beauchesne, Ferdinand Grimard, Zénophile Grimard, Armand Grimard, Zéphir Jacques, Ovide Lefebvre, Ovide Nault, Alfred Mailhot, Léo Paris, Luc Tousignant et Téléphore Robert.

Le 10^e rang de Blandford, appelé souvent mais incorrectement le «dix-huit», au sud de l'autoroute Transcanadienne actuelle, compte également quelques familles établies à cet endroit dès 1905. Les propriétaires des terres ont pour noms: Émile Bédard, Désiré Bédard, Joseph Lavoie, Adolf Gagnon, Joseph Z. Fortin, Léon Bédard, Aimé Fortin père. On ignore ce qui a poussé ces gens à s'installer à cet endroit, au bout du rang, loin de tout, de Manseau comme de Saint-Louis-de-Blandford dont ils font encore partie. On appellera ce rang «le cordon des Bédard» à cause des nombreux membres de cette famille établis à cet endroit.

La vente des terres d'Albert Daigle, dans le rang d'En-Haut, se poursuit rapidement. Parmi les premiers propriétaires fonciers de ce rang dont les

noms apparaissent aux registres des droits civils de cette période, on retrouve: Pierre Joyal, Augustin Lavertue, Ovide Nobert, Louis Romuald Turgeon, Johnny Dubois, Dominique Labonté et ses fils Wilfrid, Irénée, Joseph et Phydime, Napoléon Roux, Philippe Hamel, Albéric Beaulieu, François Fortier, Lucien Martel (arrivé à Manseau en 1918 avec son épouse Augustine Ouellet et leur fils Georges, en provenance de Pernbroke, Ontario), Joseph-Urbain Jutras avec ses fils Wilfrid et Onésime, Charles Sr-Pierre, Ludger Lecomte, originaire de St-François de Montmagny, Aimé Chagnon, Napoléon Turgeon qui choisira de s'établir plus tard dans le rang Belgique, Hégésippe Hamel, Praxède Côté, Cyprien Brûlé, Émile Bergeron, Pierre Longchamps, Joseph Garnache, Adolphe Héroux, Onésime Frigon, Antoine Lavertue, Joseph Vaillancourt, Moïse Lemay, Aimé Lapointe, Pierre St-Hilaire, William O'Shaughnessy, Joseph Giroux, Georges Blanchette, Ernest Plourde, Émery Charbonneau, Louis Bernier, Joseph Fiset, Louis Champagne, Henri Lauzière (ce dernier originaire de Ste-Perpétue, installé à Manseau en 1915 avec son épouse, Alice Duval), Léonidas Bouffard, Alphonse Gosselin, Joseph Fortier, Joseph Cloutier, Johnny Pinard, Donat Jutras, Cyrille Lapointe, Odilon Croteau, Edmond Beauchesne, Adélarde (Dollard) Bergeron, Joseph Chabot, Calixte Chabot, Napoléon Lamoureux, Norbert Allard, Zéphirin Ouellet, John O'Rourke et Jules Bélanger. Viendront s'y ajouter, par la suite: Hilaire Pépin, Bruno Dionne, Georges Ouellet, Ferdinand Vachon, Charles-Auguste Nobert, Pierre Lapointe, Nazaire Soucy et bien d'autres encore.

C'est que, pour attirer de nouveaux venus aux moyens souvent modestes, Albert Daigle consent des conditions avantageuses. Ainsi, il est possible pour un colon de devenir propriétaire et prendre possession d'une terre en bois debout sans déboursier un sou.



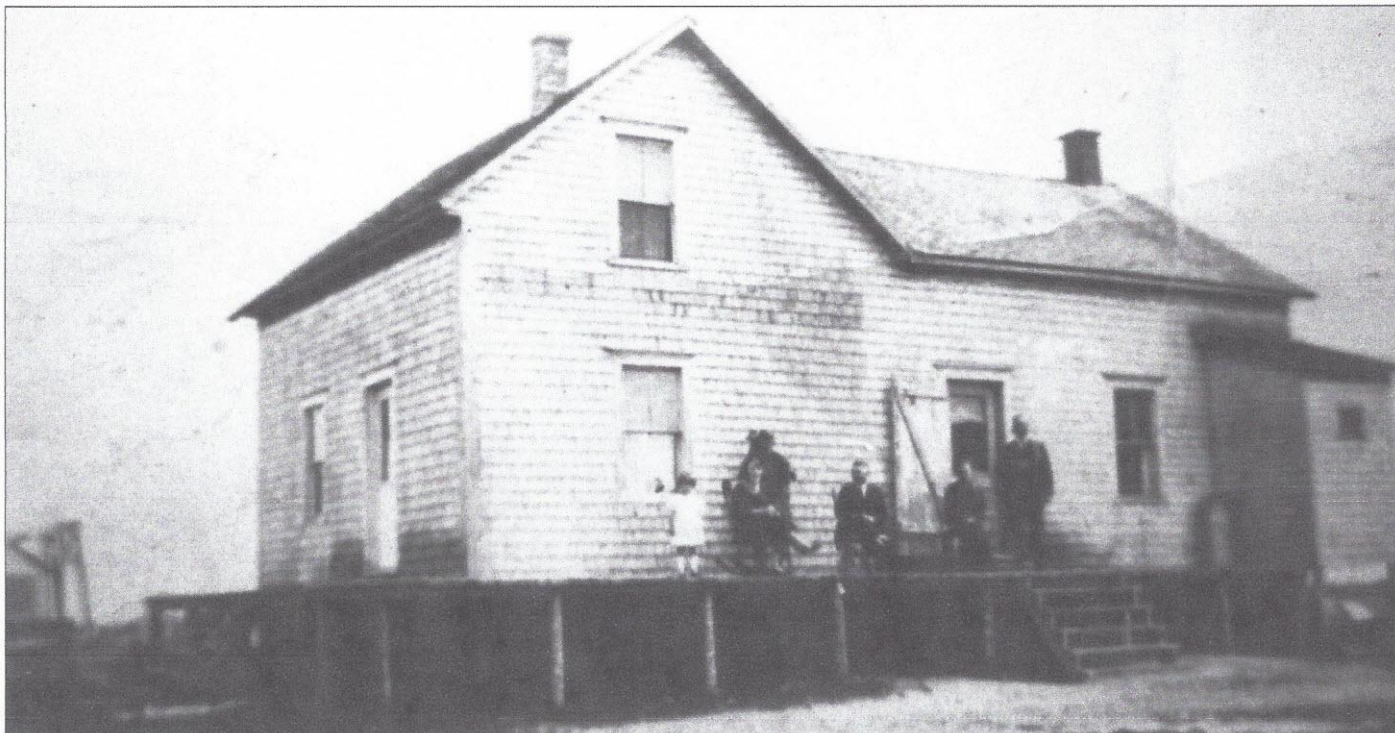
La locomotive qui fait le «chiennetage» (de l'anglais, «shunte») dans la cour à bois du moulin Savoie & Cie. Coll. Hélène Savoie.



À droite, bâtiment servant d'entrepôt, de magasin et d'écurie construit vers 1910, près de la voie ferrée. Il est souvent confondu avec le véritable moulin à scie. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Antoine Desrosiers, son épouse Lumina Côté et leurs enfants: Diane, Ovide et Jimmy (sur sa mère). Coll. Jean-Noël Desrosiers.



Maison de Philippe Hamel dans le rang d'En-Haut. Coll. Jean-Marie St-Pierre.

Sa seule obligation consiste à payer à Albert Daigle une rente annuelle fixée au contrat; par exemple, pour une terre de trois arpents de largeur par 28 de profondeur valant 336 \$, la rente est de 16.80 \$ par année. Lorsque ses moyens le lui permettent, le colon a toujours la possibilité d'obtenir un titre clair en remboursant à Albert Daigle le capital, soit la somme de 336 \$ et il est alors dégagé de toute obligation envers ce dernier.

Cette rente annuelle, ressemblant en apparence au cens dû par les censitaires à leur seigneur sous l'ancien régime seigneurial, vaudra à Albert Daigle d'être appelé, à l'occasion, le « seigneur»; mais il faut bien préciser que le régime seigneurial avait été aboli au Québec en 1854 et que les terres de Blandford, concédées sous le régime anglais, n'ont jamais été constituées en seigneurie.

L'année 1907 voit enfin l'ouverture d'un chemin reliant Manseau à Sainte-Sophie-de-Lévrard, longtemps retardé à cause de la méfiance des gens de Sainte-Sophie qui craignaient que le développement ne se fasse à Manseau au détriment de leur paroisse et ce, à cause de la voie ferrée. En même temps, une première ligne de téléphone construite par Albert Daigle relie aussi les deux paroisses. En 1911, A1cide Savoie construira une deuxième ligne de téléphone vers Notre-Dame-de-Lourdes et Plessisville mais le nombre des utilisateurs des deux lignes reste étonnamment faible: seulement quelques abonnés après plusieurs années. La population peut cependant compter sur le télégraphe à la gare pour les urgences en plus du service postal régulier assuré par le train.

Lentement mais sûrement, Manseau rompt son isolement de station forestière et commence à tisser des liens avec les autres paroisses.

Chronique n° 14

Au printemps 1907, l'abbé Alphonse Houle remplace l'abbé Martial Manseau. Il est perçu comme un homme sévère et beaucoup pensent que Mgr Brunault a dépêché à Manseau un prélat avec de la poigne, question de mettre de l'ordre dans les affaires de la Fabrique et au pas les fortes têtes qui ont contesté avec un peu trop de vigueur l'autorité de l'abbé Martial Manseau dont ils ont finalement obtenu le départ.



Vue de l'église du côté ouest. Notez la charnière à droite où l'on plaçait les corps des défunts l'hiver avant de les inhumer au cimetière au dégel du printemps. Coll. Lucille Crochetière et François Savoie.

Un peu avant l'arrivée du nouveau curé, une bourrasque de vent violent ébranle et endommage la structure même de l'église toute neuve. Par souci d'économie et vu l'insuffisance des ressources financières, on n'avait probablement pas mis assez de bois dans la bâtisse lors de sa construction. Les menuisiers réparent les dégâts avec grand peine mais l'église reste un édifice simple qui trahit les moyens modestes de ceux qui l'ont construite. On

n'y retrouve que le strict minimum pour les besoins du culte. Mince consolation: le gouvernement fédéral verse finalement la somme de 5000 \$ réclamée par l'abbé Martial Manseau, à titre d'indemnité pour les dommages subis lors des incendies de 1903. Ce montant servira à rembourser le prêt consenti par le notaire Grenier lors de la construction de l'église.

L'étape suivante consiste à mettre de l'ordre sur le plan municipal. Jusqu'alors, toutes les terres situées au nord d'une ligne traversant la paroisse à la hauteur de la ferme Dionne, dans le rang d'En-Haut, dépendent, sur le plan municipal, de Sainte-Sophie-de-Lévrard et paient taxes à cet endroit. Par contre, toutes les terres situées au sud de cette ligne sont rattachées à Saint-Louis-de-Blandford.

Une assemblée des citoyens se tient en août 1908 pour amorcer les démarches en vue de constituer une corporation municipale en bonne et due forme à Manseau. Le 28 septembre 1908, Cyriac Kirouac présente, au nom de ses concitoyens, une requête en ce sens auprès du conseil de comté de Nicolet. Le lieutenant-gouverneur en conseil approuvera cette requête le 20 novembre 1908, procédure suivie de l'approbation finale du conseil de comté le 25 novembre. La publication de ces autorisations, dans la Gazette Officielle du Québec, le 5 décembre 1908, marque la naissance officielle de la municipalité de Saint-Joseph-de-Blandford.

Notre paroisse ne comprend, à ce moment, que les terres prélevées sur la paroisse de Sainte-Sophie-de-Lévrard et situées dans le comté de Nicolet. On y ajoutera plus tard des terres en provenance de Saint-Louis-de-Blandford, situées dans le comté d'Arthabaska et pour lesquelles d'autres formalités seront requises. Sur le plan

administratif, ces formalités ne seront complétées définitivement que vers 1910.

À la fin de toutes ces procédures légales et du rattachement des terres provenant de Saint-Louis-de-Blandford, il est intéressant de noter que le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Blandford couvrait une superficie plus grande alors qu'aujourd'hui. Notre municipalité comprenait, au moment de sa formation, les 9^e et 10^e rangs de Lévrard (Petit-Montréal) au complet ainsi qu'une partie du rang A de Blandford. Ces territoires seront détachés en partie de Manseau au profit de la formation de la paroisse de Lemieux, en 1922.

La formation en corporation municipale sera suivie aussi, en 1908, de la mise sur pied d'un conseil scolaire pour voir à l'engagement des institutrices, les maîtresses d'école comme on les appelle alors et la construction des écoles. On note, dans un rapport de l'abbé Houle à l'évêché en 1909, la mention d'une seule école mais de deux institutrices à Manseau. Tous les élèves sont probablement regroupés dans la grande bâtisse de la rue Saint-Albert, divisée en deux classes.

Chronique n° 15

Les nouveaux venus affluent de partout. La tâche redoutable de transformer cette forêt ravagée par les incendies et les coupes de bois en champs productifs revient aux colons. Les trois premières années, le gouvernement leur accorde des subsides qui suffisent à peine à assurer la survie. Par la suite, le colon est laissé à lui-même. Les plus chanceux s'installent sur des terres déjà dégagées partiellement par les incendies et les coupes mais d'autres doivent s'attaquer à la forêt debout avec, pour seuls outils, la hache, le sciote et le godendart.



Rue Saint-Alphonse en avril 1909. La petite bâtisse à droite est la fromagerie d'Achille Desrochers.



Abattis chez Charles St-Pierre. Coll. Jean-Marie St-Pierre.

Pour le défricheur, la première tâche consiste à s'assurer d'une source d'eau potable car s'il est possible d'apporter des provisions pour longtemps d'avance, il faut de l'eau fraîche à chaque jour. À défaut d'une source ou d'un cours d'eau à proximité, le colon doit donc creuser, dès le début, un puits de surface, ne serait-ce que temporairement. Idéalement, le fond est «boisé» de pierres pour mieux filtrer l'eau mais d'autres utilisent aussi des madriers de pruche qui ne donnent aucun goût à l'eau.

Le colon dégage ensuite une éclaircie pour construire un abri temporaire, souvent un camp en bois rond, qu'il n'occupe pas l'hiver généralement. Puis, le défrichage commence: les arbres sont abattus l'un après l'autre. L'abattis, qui consiste à empiler les troncs et les faire brûler représente de loin le travail le plus pénible. Les premières années, le colon sème entre les souches, le temps de les laisser pourrir, souvent pendant sept ou huit ans selon la grosseur et l'essence, afin de les enlever plus facilement. L'essouchage se fait à l'aide d'un boeuf, d'un cheval; on utilise le treuil et le cabestan, si possible, ou un «grip», sorte d'outil en fer avec trois crochets. On aplanit le terrain au moyen d'une large pelle tirée par un cheval ou un boeuf et on creuse les fossés à la petite pelle.

L'enlèvement des roches ou «érochage» pose parfois un problème important, voire insoluble. Certaines terres, particulièrement dans le rang du Petit-Montréal et le 8^e rang, sont littéralement couvertes de pierres de toutes grosseurs que le colon doit forcément ramasser pour espérer pouvoir cultiver le sol un jour. Les roches les plus lourdes sont roulées sur une traîne à roches, sorte de plate-forme rectangulaire faite de planches ou de madriers et reposant à plat sur le sol. La traîne, lourdement chargée, est ensuite tirée par un cheval ou un boeuf jusqu'à la rochelle, véritable tas de roches. Certains disposent de tant de pierres qu'ils en font même des clôtures.

Il y a des roches si imposantes qu'elles ne peuvent être déplacées d'aucune manière. Les plus téméraires choisissent la dynamite pour les faire éclater en blocs plus facilement transportables. On peut, à l'époque, se procurer de la dynamite, sans formalités, au magasin général. Il s'agit de bien doser la dynamite pour ne pas se faire sauter avec!

Vous pensez que la dynamite est trop dangereuse et n'est pas pour vous? Les plus prudents, mais à peine, décideront de «caler» les très grosses roches. Le colon creuse, à côté de la roche qu'il veut enfouir, un grand trou assez profond. Une fois le trou creusé, il s'agit de faire basculer la roche dedans et ensuite de la recouvrir d'une épaisseur de terre telle que la pierre ne pose plus jamais problème lors des labours et autres travaux des champs.

Plus sécuritaire que la dynamite, vraiment? À l'automne 1932, le fils de John Martel du rang du Petit-Neuf (ancienne terre de Raoul Pépin), âgé de 17 ans, reçoit de son père les instructions de «caler» une énorme pierre. Il s'exécute et creuse un grand trou mais malgré ses efforts pour la pousser dedans, la pierre refuse de bouger. Le jeune homme se croit alors bien inspiré de descendre au fond du trou, question d'ôter quelques pelletés de terre supplémentaires ... Malheur lui en prit: la roche bascule sans crier gare et le jeune Martel est écrasé et tué sur le coup. Le père, qui laboure à proximité, s'en aperçoit et va chercher du secours chez son voisin, Henri Vallée qui accourt sur les lieux du drame avec son fils mais il n'y a plus rien à faire. Il faudra une vingtaine de minutes pour dégager le cadavre de l'imprudent jeune homme.

Lorsque ses moyens le lui permettent et qu'il est enfin parvenu à prendre le dessus, le colon peut songer à construire une grange-étable qui abritera une ou deux vaches et un cheval s'il est à l'aise puis, une maison pour y fonder une famille, si ce n'est déjà fait. De plus, le colon doit participer à défricher et entretenir le chemin sur toute la largeur de sa terre tant et aussi longtemps que ce chemin n'est pas verbalisé, c'est-à-dire, pris en charge par la municipalité au moyen d'une résolution adoptée à une séance du conseil et inscrite au procès-verbal des délibérations.



Trois ours abattus par Louis Rouleau. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Le gibier constituait une part importante de l'alimentation au début de Manseau. Ici, la chasse a été bonne pour Louis Turgeon et L. Richer. Coll. Jean-Marie St-Pierre.

Les premières années sont critiques: le colon doit chercher un revenu d'appoint dans les chantiers l'hiver, vendre le bois mou coupé sur sa terre ou la potasse utilisée comme engrais, qu'il récupère après avoir brûlé les troncs d'arbres d'essences feuillues. Le gibier constitue une part importante de son alimentation.

Ils sont nombreux à découvrir que cette vie dure et exigeante ne leur convient pas. D'autres examinent avec méfiance la couleur trop jaune à leur goût des sols minces et sableux de Manseau, jugés peu propres à la culture. Les départs sont nombreux. Heureusement, il se trouve toujours de nouveaux arrivants pour prendre la place de ceux qui quittent et poursuivre, avec une foi en l'avenir, un courage et une ténacité admirables, la tâche de bâtir un pays en ces lieux.

Chronique n° 16

Vers 1908, on retrouve, à Manseau, trois moulins à scie en opération: le moulin Drolet qui deviendra la propriété d'Odilon Cajolet en 1912; le moulin de la Moose Park Lumber et celui de Savoie Cie. Ces entreprises emploient plusieurs dizaines de journaliers et constituent le cœur économique de

Manseau. Le chômage n'existe pas: on a toujours besoin de bras, quelque part, pour aider à construire maisons, étables, remises, pour défricher ou travailler aux moulins.

Des bûcherons récoltent le bois dans ce qui reste de forêts pour alimenter les moulins à scie. Il faut ensuite empiler ou « cager » le bois scié sur des wagons à destination des grands centres. Mais tout ce travail est dur, pénible, les heures longues et la paye suffit à peine à subvenir aux besoins des familles nombreuses du temps. Le sort des journaliers est à peine moins pénible que celui des colons.

Comme tout se fait à bras, les accidents de travail causant des blessures de toutes sortes sont nombreux. Plusieurs médecins viendront offrir leurs services mais jusqu'à l'arrivée du Dr Jean-Maurice Malchelosse vers 1912, aucun de ceux-ci ne s'établira en permanence. Les docteurs Damase Larue (vers 1905-06), Lapierre (1907-08) et Robitaille (huit mois, en 1908) ne feront que passer.

Chaque jour, trois trains s'arrêtent à la gare de Manseau, assurant ainsi une circulation efficace des personnes et des marchandises avec les centres voisins. En fait, le train, bon marché et accessible toute l'année, se montre infiniment plus pratique que les mauvais chemins de terre qu'on améliore progressivement entre Sainte-Sophie-de-Lévrard et Notre-Dame-de-Lourdes. Il n'est pas rare non plus de voir un train express, censé relier les grands centres directement, s'arrêter d'urgence à Manseau pour faire monter à son bord un blessé grave ou un grand malade qu'on ne peut soigner sur place et l'acheminer vers l'hôpital le plus proche. Tel était l'esprit d'entraide et de solidarité de l'époque.



Ouverture d'un chemin à Manseau



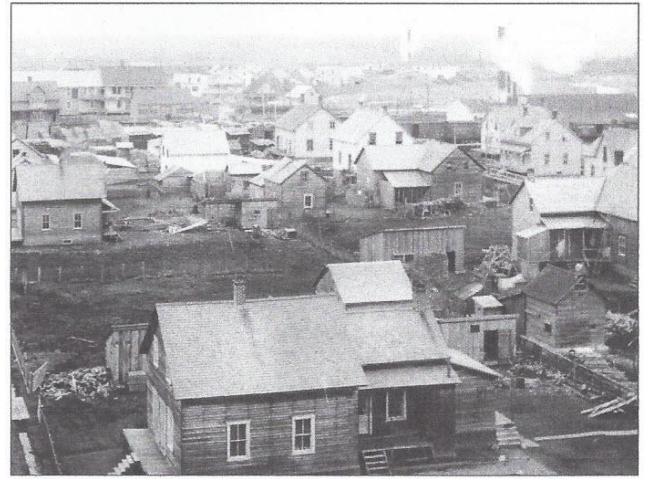
Moulin à scie Drolet, acheté par Odilon Cajolet en 1912. Coll. Jean-Marie St-Pierre. Village de Manseau vers 1909.

La création de la corporation municipale en 1908 constitue aussi un progrès notable. Elle permet à la population de se prendre en mains et de voir elle-même à ses propres affaires. Il n'est plus nécessaire de s'adresser au conseil municipal de Sainte-Sophie-de-Lévrard pour des sujets relatifs à l'ouverture des écoles de rangs et l'engagement des Institutrices, par exemple.

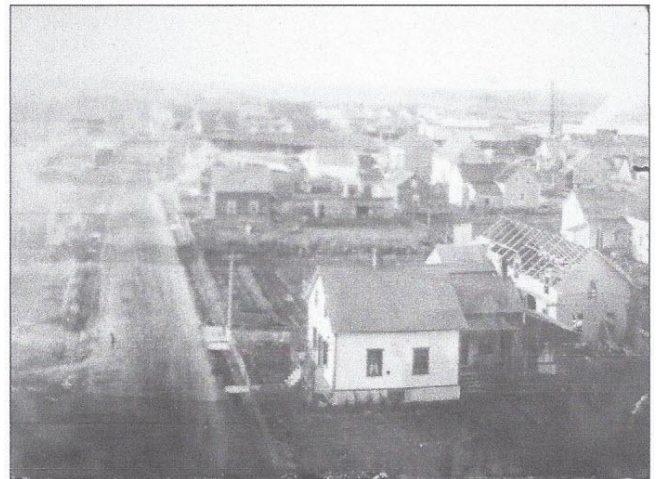
Le premier conseil municipal élu comprend: Cyriac Kirouac, Jeffrey Desrosiers, Louis Romuald Turgeon, Élie Bédard, J.-A. Laferté, gérant de la Moose Park Lumber et Orquison Lemay. Albert Daigle est élu maire et Émery Daigle agira à titre de secrétaire-trésorier pendant plusieurs années. Horace Duchette est nommé inspecteur de voirie; Télesphore Robert, inspecteur agraire nord; Augustin Lavertue, inspecteur agraire sud et Éleusippe Hamel, gardien d'enclos.

La création de la corporation municipale en 1908 constitue aussi un progrès notable. Elle permet à la population de se prendre en mains et de voir elle-même à ses propres affaires. Il n'est plus nécessaire de s'adresser au conseil municipal de Sainte-Sophie-de-Lévrard pour des sujets relatifs à l'ouverture des écoles de rangs et l'engagement des institutrices, par exemple.

Le premier conseil municipal élu comprend: Cyriac Kirouac, Jeffrey Desrosiers, Louis Romuald Turgeon, Élie Bédard, J.-A. Laferté, gérant de la Moose Park Lumber et Orquison Lemay. Albert Daigle est élu maire et Émery Daigle agira à titre de secrétaire-trésorier pendant plusieurs années. Horace Duchette est nommée inspecteur de voirie; Télesphore Robert, inspecteur agraire nord; Augustin Lavertue, inspecteur agraire sud et Éleusippe Hamel, gardien d'enclos.



Au fond, à l'arrière, émettant de la fumée se trouve le moulin de la Moose Park Lumber, à gauche des cheminées du moulin Savoie & Cie



Village de Manseau vers 1910. Coll. Jean-Marie



St-Pierre

La gare vers 1910. Coll. Jean-Marie St-Pierre.

Chronique n° 17

L'abbé Alphonse Houle, qui avait remplacé l'abbé Martial Manseau en 1907, ne restera finalement que trois ans et demi. L'abbé Houle est né le 31 juillet 1869, à Gentilly, de parents cultivateurs. Il fait ses études classiques d'abord

au Séminaire de Trois-Rivières puis, à celui de Nicolet. À cet endroit, il fait également ses études théologiques. Il est ordonné prêtre le 28 janvier 1894, par Mgr Gravel, à Gentilly.

À son départ de Manseau, il se voit confier les destinées de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil où il décède subitement, dans son presbytère, le 28 février 1925; il est inhumé sous l'église de cet endroit. L'abbé Georges Labissonnière le remplace à Manseau à compter du 15 septembre 1910. Quelques mois plus tard, pour des raisons d'hygiène publique, la Fabrique obtient l'autorisation de déplacer le cimetière situé tout juste à l'arrière de l'église vers son emplacement actuel. La rivière, beaucoup plus importante à cette époque, inondait le cimetière tous les printemps et risquait ainsi de contaminer la nappe phréatique où l'on s'approvisionnait en eau potable au moyen de puits de surface.

Dans son rapport à l'évêché du 1er janvier 1911, l'abbé Labissonnière mentionne que la population de Manseau se chiffre à 740 habitants. On retrouve maintenant trois écoles élémentaires sur le territoire et trois institutrices qui enseignent à 76 garçons et 71 filles, soit 147 élèves au total. Le curé déclare des revenus se chiffrant à 714,60 \$ dont 540 \$ proviennent de la dîme et 174,60 \$ du casuel.

Le premier rôle d'évaluation de la municipalité, établi en 1912, permet de constater les progrès accomplis en moins de dix ans. La paroisse compte déjà 60 cultivateurs et colons déclarant 100 \$ ou plus (la moyenne est de 305 \$) de bâtiments sur leurs terres (maisons, granges, remises, etc.). Ils ont produit ensemble, pour l'année 1911, 5604 boisseaux d'avoine. (un boisseau d'avoine pèse environ 18 kg ou 40 livres), 2945 boisseaux de pommes de terre et 773 tonnes de foin. On retrouve 1053 acres de terre améliorée (défrichée ou en voie de l'être), 809 acres en grande culture et 241 acres en pâturages. Ces chiffres dénotent des rendements modestes mais on ne dispose pas de la machinerie et des engrais d'aujourd'hui pour augmenter la productivité.

L'année 1912 voit cependant la fermeture du moulin de la Moose Park Lumber, construit en 1904 sur le site de l'ancien moulin de la Drummond Lumber. La Moose Park Lumber liquide toutes ses affaires à Manseau. Déjà, J.-A. Laferté ne réside plus à Manseau et ce, depuis le début de 1911. Cyriac Kirouac le remplace comme maître de poste pendant moins d'un an cette année-là. Il est à son tour remplacé par J.-A. Neveu qui le demeurera jusqu'en 1913.

Avant son départ de Manseau, la Moose Park Lumber sera à l'origine d'un bien étrange projet. Vers 1910, son président, Léon-Narcisse Cotnoir, fait dresser un plan de subdivision et de lotissement des lots numéros 22 et 23 du 5^e rang du rang Belgique, plan de subdivision qui n'entrera jamais en vigueur au cadastre, toutefois. Il caresse, semble-t-il, l'idée de faire un développement, d'attirer des gens et de créer un nouveau village à cet endroit. Veut-il imiter Albert Daigle dont la vente des terres dans le rang d'En-Haut connaît, au même moment, un grand succès?

Le projet semble assez sérieux et attrayant pour décider Séraphin Cauchon, un ferblantier-couvreur de Montréal, d'investir la somme de 5250 \$, très importante à l'époque, pour faire l'achat, le 9 mars 1911, de ces deux lots, totalisant dix-huit arpents de largeur par vingt-huit de profondeur. Il n'y a, sur ces terres situées à environ un mille de la voie ferrée, aucune bâtisse. Personne n'habite encore à proximité et on n'y retrouve que la forêt, les animaux et les moustiques.

L'acquéreur s'engage à respecter le plan de subdivision préparé par la Moose Park Lumber mais Séraphin Cauchon sans doute saisi d'un sombre pressentiment, revend, quelques semaines plus tard, son «domaine» à Alexis Morin, un cultivateur de Chertsey, aux mêmes conditions. Apparemment, ce dernier perdra une partie de son investissement dans cette affaire, les deux lots redevenant finalement la propriété de Léon-Narcisse Cotnoir le 21 juin 1912. Alexis Morin a, en effet, emprunté de l'argent à Léon-Narcisse Cotnoir et, en garantie, lui a consenti une vente à réméré. Alexis Morin ne se prévaudra pas de la faculté de rachat d'un an stipulée au contrat.

Qui voulait-on attirer en ces lieux? Quels étaient les objectifs recherchés par Léon-Narcisse Cotnoir, Séraphin Cauchon et Alexis Morin? Nous ne le saurons probablement jamais.

Ce projet était peut-être relié, d'une façon ou d'une autre, à la tentative de redressement de la voie ferrée, entrepris par les ingénieurs et arpenteurs de l'Intercolonial, vers 1910. L'Intercolonial avait pour politique de faire passer le train à l'extérieur des municipalités, pour des raisons de sécurité. Or, le chemin de fer, construit par La Compagnie de Chemin de Fer du Comté Drummond avant que l'Intercolonial n'en fasse l'acquisition, traversait Manseau en plein centre et ne respectait donc pas cette exigence.

L'Intercolonial entreprit donc des travaux préliminaires visant à redresser la voie ferrée et la déplacer à l'extérieur du village de Manseau et ce, afin de se conformer à sa propre politique.

On peut penser que le nouveau parcours, projeté par les arpenteurs, traversait les terres du rang Belgique, sur les lots 22 et 23 du 5^e rang. Quelqu'un, informé de ce projet à l'avance, aurait sans doute pu tirer profit des changements proposés à cet endroit.

Mais les modifications annoncées par l'Intercolonial restèrent lettre morte. Alcide Savoie s'objecta vigoureusement à tout changement qui aurait éloigné la voie ferrée de son moulin à scie et obtint, en fin de compte, gain de cause. La voie ferrée allait continuer de traverser le village de Manseau et c'est peut-être ce qui causa la fin de toute tentative de développement des lots 22 et 23 du rang Belgique.

Le 2 mars 1912, Alcide Savoie se porte acquéreur de toutes les terres appartenant à la Moose Park Lumber, du moulin à scie situé près de la rivière dans Moose Park et de la boutique de forge. Il liquide, par la même occasion, ses propres actions dans cette compagnie pour une somme de 2000 \$. Il en déménage tout l'équipement dans un nouveau moulin à scie construit spécialement tout près de la voie ferrée, côté sud-ouest, dans le rang Belgique où les terres lui appartiennent maintenant en totalité.

À compter de 1913, Alcide Savoie fera d'importants chantiers sur ses terres de Belgique et du Petit-Montréal et le moulin à scie du rang Belgique restera en opération le temps de ces chantiers. À proximité de ce moulin, au sud de la voie ferrée, on retrouve une grande bâtisse servant de maison de pension pour les employés d'Alcide Savoie, propriété d'Émery Daigle. Le moulin est relié au chemin de fer principal par un «siding» et des voies de service sont également aménagées à cet endroit pour y permettre le «chiennetage». La fermeture du moulin de la

Moose Park Lumber n'aura finalement que peu d'impacts sur Manseau, ce qui témoigne de la vitalité de cette jeune communauté.

La vente, à des particuliers, des terres d'Albert Daigle situées dans le rang d'En-Haut où coule la Petite Rivière du Chêne, avait entraîné l'abandon du flottage du bois et de la drave, probablement vers 1910 ou même, avant. On continuera de se servir toutefois de la «dam» pour hausser le niveau de la rivière, l'hiver, de façon à y constituer une grande patinoire. Faut d'entretien, la «dam» se détériorera progressivement avec le temps. L'action répétée des crues printanières finira par entraîner sa disparition pour de bon. Il n'en reste plus, aujourd'hui, que quelques vestiges.

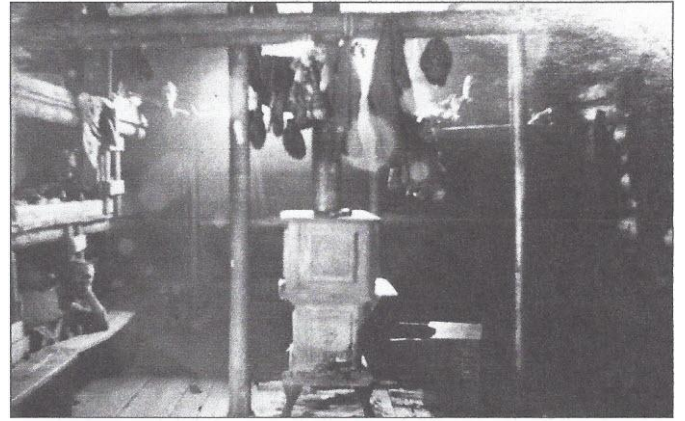
Au même moment, la Lotbinière Lumber fait chantier sur ses terres dans le haut du 8^e rang et le Petit-Neuf. Le bois prend la destination de la Rivière Henri. Sur ces chantiers, on utilise «l'engin», sorte de véhicule à chenilles fonctionnant à vapeur et dont la chaudière pouvait être alimentée au bois ou au charbon. «L'engin» permet de tirer des charges importantes sur huit «sleighs», Malgré tout, ce véhicule ne donne pas pleine satisfaction: on ne peut guère l'utiliser que l'hiver à cause des risques d'incendie trop importants l'été. Des traces du passage de «l'engin» ont été visibles pendant des années après la fin des opérations forestières de la Lotbinière Lumber, dans le haut du 8^e rang et le Petit-Neuf. Jusque dans les années 1950, on pouvait y voir, ici et là, des tas de charbon, plus ou moins recouverts de végétation. On raconte aussi que, sur ces chantiers de la Rivière Henri certains «teams» de chevaux pouvaient tirer jusqu'à seize cordes de bois de quatre pieds sur des «sleighs», lorsque des conditions idéales se présentaient l'hiver.



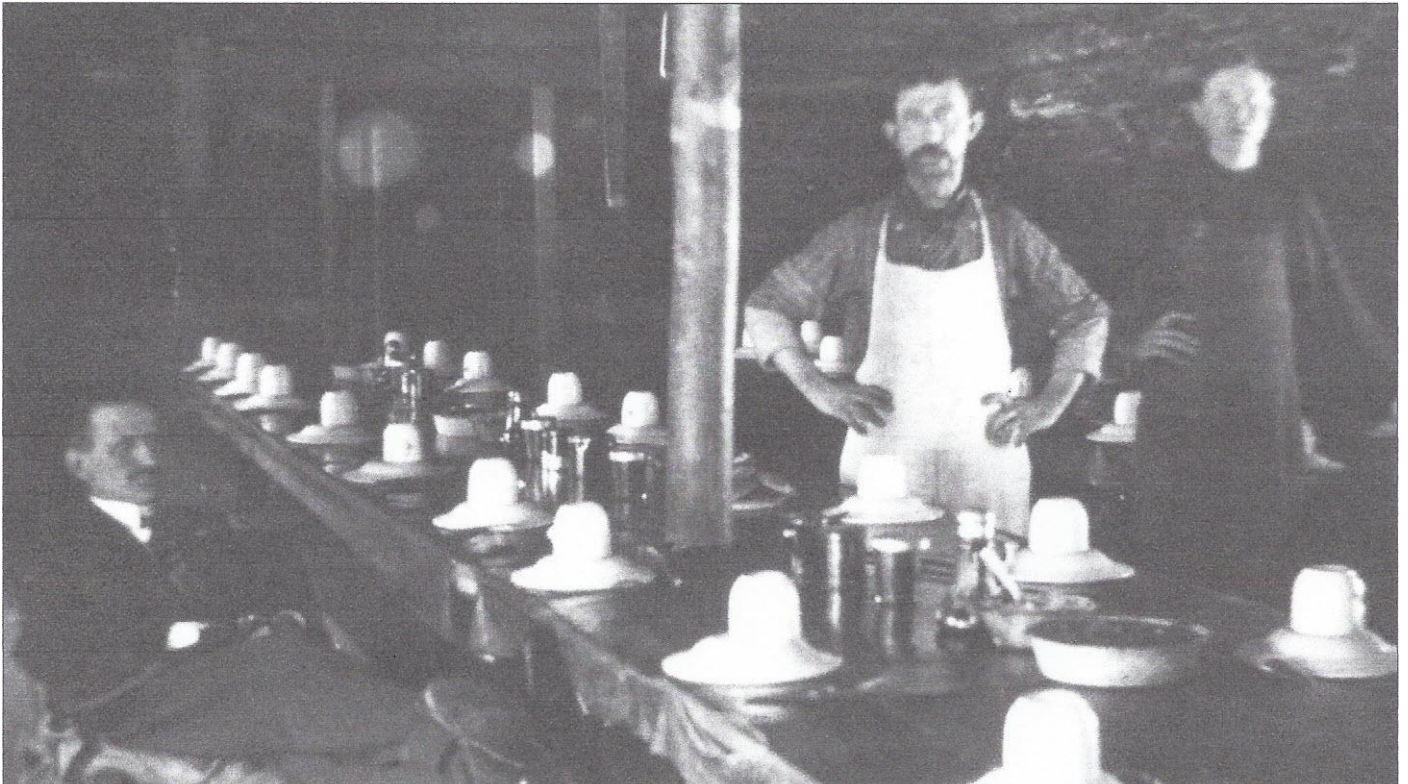
Chantiers pour le compte d'Alcide Savoie vers 1913. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Les chantiers, 1913. Coll. Jean-Marie St-Pierre,



Poêle à deux ponts dans un camp. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



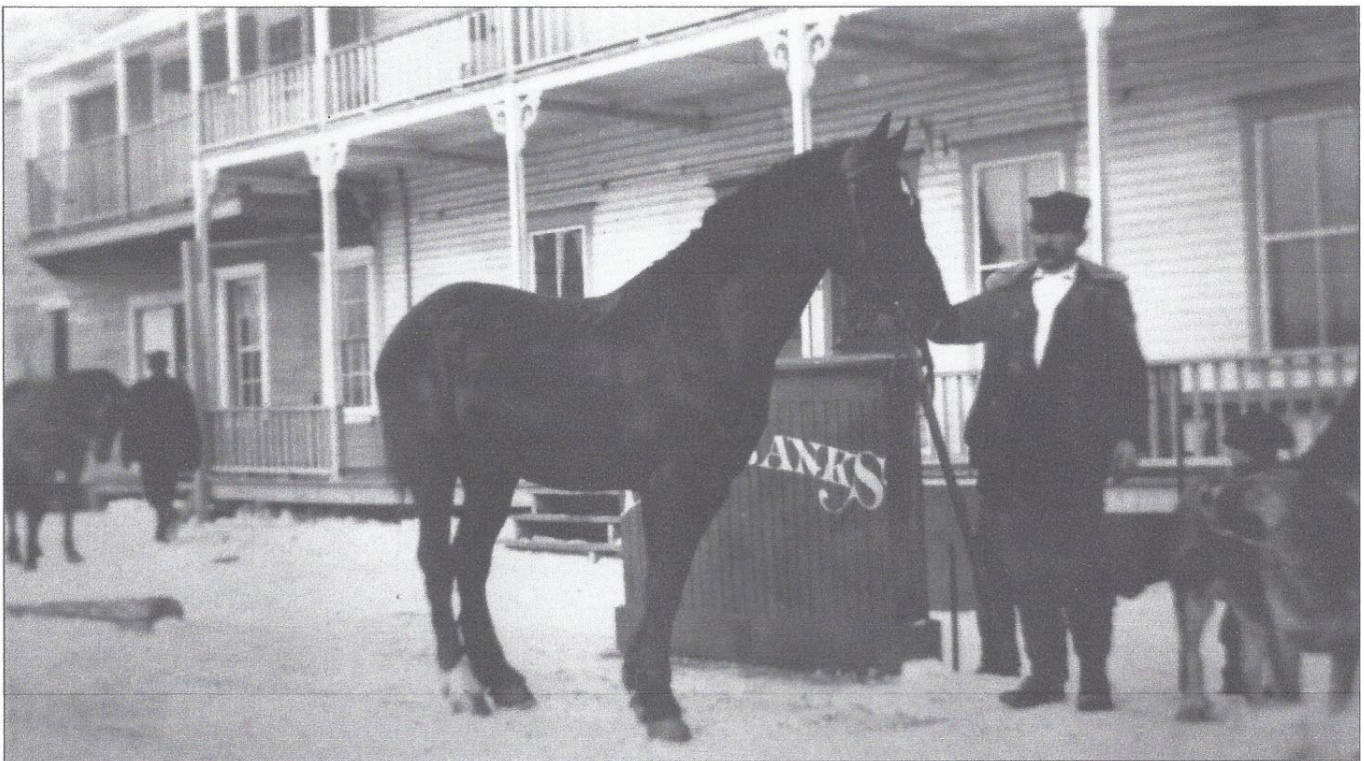
Salle à manger au chantier. Alcide Savoie, assis à gauche. Coll. Jean-Marie St-Pierre



Ovide Nobert, Johnny Dubois, Hégésippe Hamel faisant le charroyage du bois vers 1915. Olivier Crochetière en est le mesureur. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Magasin général vers 1913. Notez la balance, à gauche, pour peser les charges de bois. Coll. Ghislain Thiboutot.



Ovide Nobeit tenant son cheval sur la balance. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Pesée des charges de bois vers 1913. Coll. Jean-Marie St-Pierre



Chantiers de la Rivière Henri vers 1925. À l'avant, à gauche, Patrick Bédard et à droite, tenant son violon, Wellie Dupont. Immédiatement à l'arrière de Wellie Dupont, tenant le cheval, Georges Dupont. À gauche de Georges Dupont, Joseph Leblanc avec la casquette. Coll. Alcide Dupont.

Chronique n° 18

À cette époque de développement accéléré, alors que l'on s'occupe à bâtir et défricher et que la nouvelle communauté s'organise progressivement, la gestion des écoles s'avère primordiale. En fait, la loi oblige les municipalités à fournir des services d'instruction de base aux écoliers, de plus en plus nombreux.

Ainsi, en 1912, on prend la décision de construire une première véritable école centrale pour répondre aux besoins pressants du village. L'abbé Georges Labissonnière entreprend, cette année-là, des démarches auprès des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet dont la Révérende Supérieure, Mère Sainte-Monique confirme l'ouverture d'une mission à Manseau, à compter de septembre 1913. Le contrat entre le conseil scolaire de Manseau, représenté par son président, Joseph Vaillancourt et les religieuses est signé officiellement le 30 mai 1913.

L'école sera construite sur le terrain de l'école actuelle mais plus près de la rue Saint-Alphonse. Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge de Nicolet se voient confier l'administration de cette école; elles en fourniront également le corps enseignant.

L'inauguration a lieu le 18 août 1913 et le 9 septembre suivant, les RR. SS. Sainte-Ida, Sainte-Edithe, Sainte-Rollande et Saint-René prennent possession des lieux. À la rentrée du 15 septembre, on compte 141 élèves répartis en trois classes. La Révérende Mère Sainte-Ida assume la direction du Couvent, de 1913 à 1916. En guise de bienvenue et d'encouragement sans doute, on avertit les religieuses, que «nos enfants, à Manseau, sont très difficiles» ... Mais les soeurs en ont vu bien d'autres et ne s'en laisseront pas imposer.

Les débuts nécessitent des ajustements. Comme il n'y a pas encore de système de chauffage central d'installé, on doit se résoudre à renvoyer temporairement chez eux les élèves, le 24 octobre. Il n'est pas possible d'enseigner aux enfants lorsqu'il gèle dans les classes. L'installation d'un système de chauffage à air chaud adéquat prendra trois semaines. On en profite aussi pour installer, dans la cuisine, une pompe à eau avec évier ainsi qu'une grande armoire. À la rentrée de

janvier 1914, après les vacances des Fêtes, le nombre d'élèves se chiffre à 163.

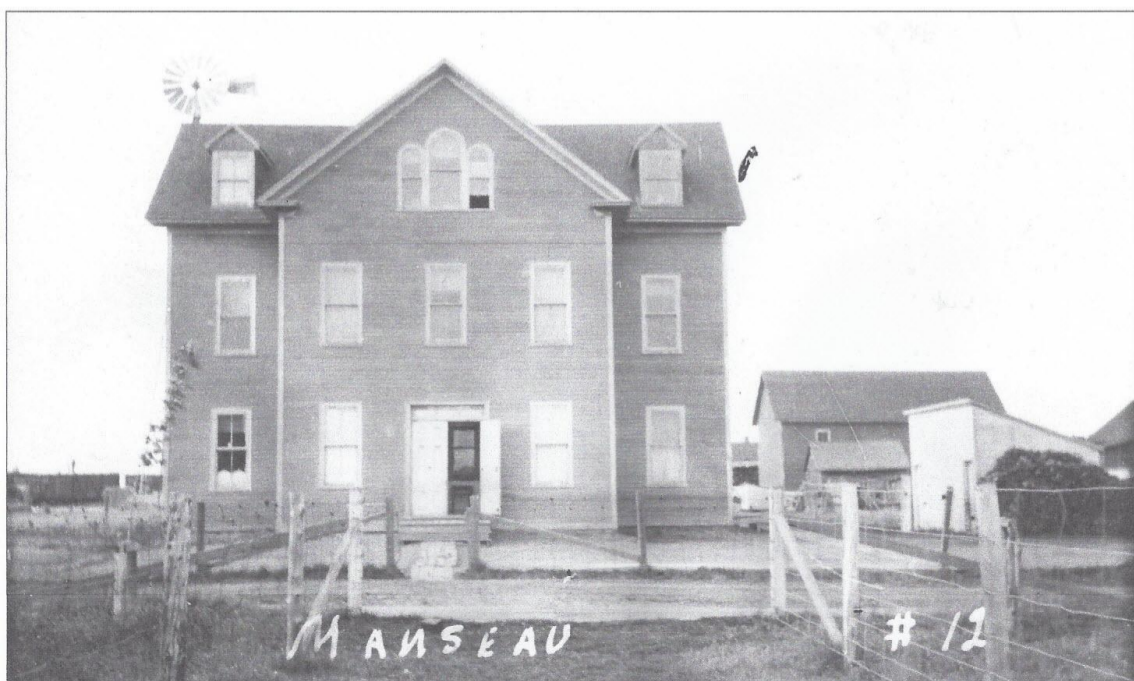
L'augmentation de la clientèle scolaire est telle que des menuisiers doivent ajouter une quatrième classe en août 1914. À la rentrée de l'année scolaire 1917-18, les religieuses accueillent 195 élèves. À l'automne 1920, on procède à des réparations à l'école et au système de chauffage. En même temps, on installe un moulin à vent pour pomper l'eau nécessaire aux besoins du Couvent.

L'année 1912 voit également l'apparition, à Manseau, d'une nouveauté appelée à révolutionner le monde des transports: l'automobile. La toute première automobile est une Ford à pédales, propriété d'Alcide Savoie. Albert Daigle, Georges Taillon et Olivier Crochetière suivront bientôt son exemple. Mais l'automobile ne reste, à ses débuts, qu'une attraction, le jouet de gens à l'aise. L'absence de chemins ouverts l'hiver et même de véritables bonnes routes l'été, restreint son utilisation à une courte période de l'année. Dans de mauvais chemins encore parsemés de pierres, de souches et mal égouttés, l'automobile risque de s'enliser là où une voiture tirée par un bon cheval passe sans problème.

Rares étaient ceux qui pouvaient prévoir à l'époque que cette mécanique bruyante et puante, qui tombait en panne trop souvent, allait détrôner le cheval en moins de trente ans et changer à jamais notre mode de vie.

Chronique n° 19

Vers 1914, l'aspect du village de Manseau est bien différent de celui d'aujourd'hui. Les photos prises vers 1910 montrent que les champs environnant le village sont encore parsemés de souches d'arbres noircies, résultat des incendies de 1903; souches que les gens récupèrent d'ailleurs pour servir au chauffage. Toutes les rues de Manseau sont en terre battue avec un fossé creusé de chaque côté pour le drainage; elles sont poussiéreuses l'été, détrempées et défoncées l'automne et le printemps alors que l'hiver, elles sont entretenues tant bien que mal au rouleau.



Couvent construit en 1913 et dirigé par les Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge. Notez la présence d'un moulin à vent, à gauche, sur le toit pour pomper l'eau nécessaire aux besoins de l'école. Coll. Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge.



Le presbytère vers 1918. Remarquez les trottoirs de bois. Coll. Pierre-Ange Soucy.



La gare et le magasin général vers 1916. Coll. Lucille Crochetière et François Savoie.

Il n'y a évidemment pas de réseau d'aqueduc et d'égout ni de service d'enlèvement des ordures ménagères. Chacun gère son approvisionnement en eau potable comme il le peut, généralement au moyen d'un puits de surface en attendant le puits artésien. La «charlotte», que l'on retrouve accrochée à chaque maison ou dans la cour arrière recueille sans enthousiasme les déchets solides et les boues usées... Les fosses septiques feront leur apparition au fil des ans et deviendront obligatoires mais en l'absence de véritables champs d'épuration, les trop-pleins se jettent souvent dans les fossés des cours arrières, répandant des odeurs auxquelles il faut bien s'habituer.

Les trottoirs de bois ont commencé à faire leur apparition, avant 1910, les propriétaires prenant en charge, d'un commun accord, la construction et l'entretien du bout de trottoir situé devant leur emplacement respectif. Les photos anciennes montrent l'existence des premiers trottoirs sur la rue Saint-Georges mais d'un seul côté d'abord. Plus tard, Odilon Cajolet complètera le réseau des trottoirs de bois, suite à des travaux défrayés par le conseil municipal. Il n'y a pas d'arbres, sauf de jeunes repousses ici et là. On note cependant la présence de poteaux

de téléphone et même d'électricité avec lampadaires pour éclairer certains bouts de rues, l'électricité étant fournie par l'engin à vapeur du moulin à scie Savoie.

La rue Saint-Georges (ou Wellington, comme elle s'appelle encore à cette époque) est sans contredit l'artère principale de Manseau. La plupart des commerces s'y concentrent: une cordonnerie, le magasin général et le moulin à scie Savoie, l'ancien magasin général de la Moose Park Lumber, devenu propriété d'Albert Daigle et abritant le bureau de poste. En face, on retrouve l'entrepôt du magasin, également racheté par Albert Daigle.



Rue Saint-Georges ou Wellington vers 1918. La seconde maison, à partir de la droite, abrite le restaurant de Dieudonné Fleury dont on peut voir l'annonce. La première maison, à gauche, appartient au Dr Jean-Maurice Malchelosse. Coll. Pierre-Ange Soucy.



La rue Saint-Georges, au nord de la voie ferrée, vers 1916. La seconde maison à partir de la droite sert de maison de pension ou d'hôtel. Coll. Lucille Crochetière et François Savoie.



La rue Saint-Georges, au sud de la voie ferrée, vers 1918. La maison de droite appartient à Joseph Trempe. La seconde maison à partir de la droite deviendra la propriété de Dame Veuve Napoléon Paris en 1924 et abritera la banque.



La traverse à niveau à la même époque avec la façade de l'entrepôt du moulin à scie, à gauche. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Succursale de la Banque Nationale, tenue par Marie Kirouac. Coll. Jean-Marie-St-Pierre.



Me Frédéric Paré. Coll. Jean-Marie-St-Pierre.



La gare et la maison des «sectionnaires» vers 1920. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



La rue Saint-Albert, au nord de la voie ferrée, vers 1914. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



La rue Saint-Albert, au sud de la voie ferrée, vers 1918. Remarquez les trottoirs de bois d'un seul côté de la rue. Coll. Pierre- Ange Soucy.

En 1915, Joseph Trempe acquiert, sur la même rue, face à l'ancienne chapelle, la boulangerie de Wilfrid Hamel; celui-ci a fait l'acquisition de cette propriété de Joseph Boucher, en 1906. M. Trempe, lui-même un boulanger de métier, y continuera ce commerce.

On retrouve, en plus, sur la rue Saint-Georges, les maisons d'Olivier Crochetière, du Dr Malchelosse et à partir de 1921, celle de Me Frédéric Paré, notaire. Ce dernier s'installe à Manseau en 1915. En 1917, une succursale de la Banque Nationale y verra le jour dans la maison de Cyriac Kirouac, tenue par sa fille Marie, pendant huit ans environ. Cette dernière touche l'harmonium à l'église; elle occupe cette fonction jusque dans les années 1920. Par la suite, les religieuses du Couvent, les soeurs Rachel, Bourgeoise et surtout Isabelle Daigle se partageront la tâche. On remarque aussi un petit restaurant, dans la maison que Dieudonné Fleury possède sur cette rue depuis 1910. Pendant qu'il travaille au moulin à scie Savoie, son épouse, Alexina Dionne, s'occupe d'y servir les repas.

La rue Saint-Albert est la seconde en importance pour le nombre de maisons avec, de chaque côté, la gare et la maison des «sectionnaires». Sur la rue Saint-Joseph (future rue des Peupliers) se trouve la forge des frères Bernier, propriété jusqu'en 1909 d'Alphonse Kirouac, fils de Cyriac.

La rue Saint-Alphonse peut s'enorgueillir de la présence de l'église et du presbytère. On y retrouve la fromagerie d'Achille Desrochers

depuis 1909. Achille Desrochers revendra son commerce à Philogène Lévesque, en 1915. Émile Charland, originaire de Saint-Pierre-les-Becquets, en fera l'acquisition à son tour en 1916 mais choisira plutôt de déménager, vers 1918 ou 1919, à l'angle des rues Soucy et Saint-Alphonse sur un terrain obtenu d'Albert Benoît. Le pont enjambant la Petite Rivière du Chêne venait d'être construit à la hauteur la rue Saint-Alphonse et permettait un accès facile à la beurrerie. On y retrouvera dorénavant celle-ci jusqu'à sa destruction dans un incendie, en 1956. il est à noter que les cultivateurs devaient aller porter eux-mêmes leur crème à la beurrerie à cette époque.

Mais la rue la plus ancienne de Manseau demeure la rue Moose Park avec sa douzaine de petites maisons toutes pareilles, construites par la Moose Park Lumber en 1904. Ces maisons servaient à loger ses employés travaillant au moulin à scie situé tout à côté. Quelques-unes subsistent encore aujourd'hui quoique souvent agrandies et modifiées. Quant aux rues Sainte-Marie et Sainte-Sophie, elles se construiront au fur et à mesure que les terrains se feront rares dans les autres rues.

Chronique n° 20

La construction du village de Manseau se fait à une époque où un grand nombre de canadiens-français émigrent aux États-Unis, à la recherche d'une vie meilleure. On estime que, de 1840 à 1930, près d'un million d'entre eux s'établiront dans les états de la Nouvelle-Angleterre: Vermont, Maine, etc.

Nos compatriotes viendront donc en contact avec les façons de faire des Américains dont ils emprunteront les techniques notamment dans le domaine de l'architecture et de la construction.

Il n'est donc pas surprenant de constater que les maisons construites à Manseau au début des années 1900 s'inspirent et ressemblent à celles de la Nouvelle-Angleterre à la même période. Il s'agit de maisons en bois, à pignon, d'un étage et demi (quelques fois deux), avec des fenêtres à guillotine et à charpente claire dont les murs creux sont, le plus souvent, remplis de bran de scie ou de papier journal pour servir d'isolant. Le carré repose sur des fondations de pierres sèches de 4 pi (1,2 rn) de hauteur soit 2 pi (0,6 m) creusés sous le niveau du sol et 2 pi (0,6 m) au-dessus. Les toits sont à pente douce, généralement sans lucarnes. Beaucoup de maisons possèdent deux cheminées donc deux poêles, ce qui témoigne d'une certaine aisance mais constitue aussi un indice que les maisons sont difficiles à bien chauffer l'hiver.

Le bardeau de cèdre sert à recouvrir les toits (ce qui augmente les risques d'incendie en cas de feu de cheminée) et les murs mais on remarque également la présence, sur ces derniers, de déclin ou planche à feuillure, de lattes de bois ou plus simplement, de planches de bois posées debout. On voit parfois des moulures pour orner portes, fenêtres et galeries. On retrouve aussi, sur la rue Saint-Albert, quelques maisons à toit mansardé, également d'inspiration américaine, toutes construites après 1912 par Odilon Cajolet pour ses fils surtout et dont l'avantage réside dans l'augmentation notable de l'espace disponible au deuxième étage.

Toutes ces maisons diffèrent beaucoup des maisons traditionnelles québécoises, massives et trapues, qui remontent à nos origines françaises et que l'on retrouve dans les vieilles paroisses. On peut facilement reconnaître ces maisons traditionnelles québécoises à leurs toits arrondis, leurs carrés pleins, pièces sur pièces, leurs fenêtres à six carreaux s'ouvrant par le milieu au moyen de pentures.

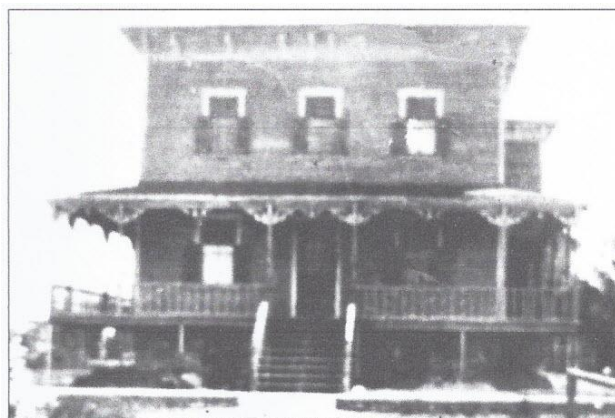
Dans l'ensemble, les maisons construites aux débuts de Manseau, non encore altérées par les propriétaires subséquents désireux de suivre des modes passagères, sont simples mais élégantes, avec des lignes légères ainsi que des proportions harmonieuses. Les menuisiers du temps, adroits et ingénieux, savent faire beaucoup avec peu: ce sont des bâtisseurs.



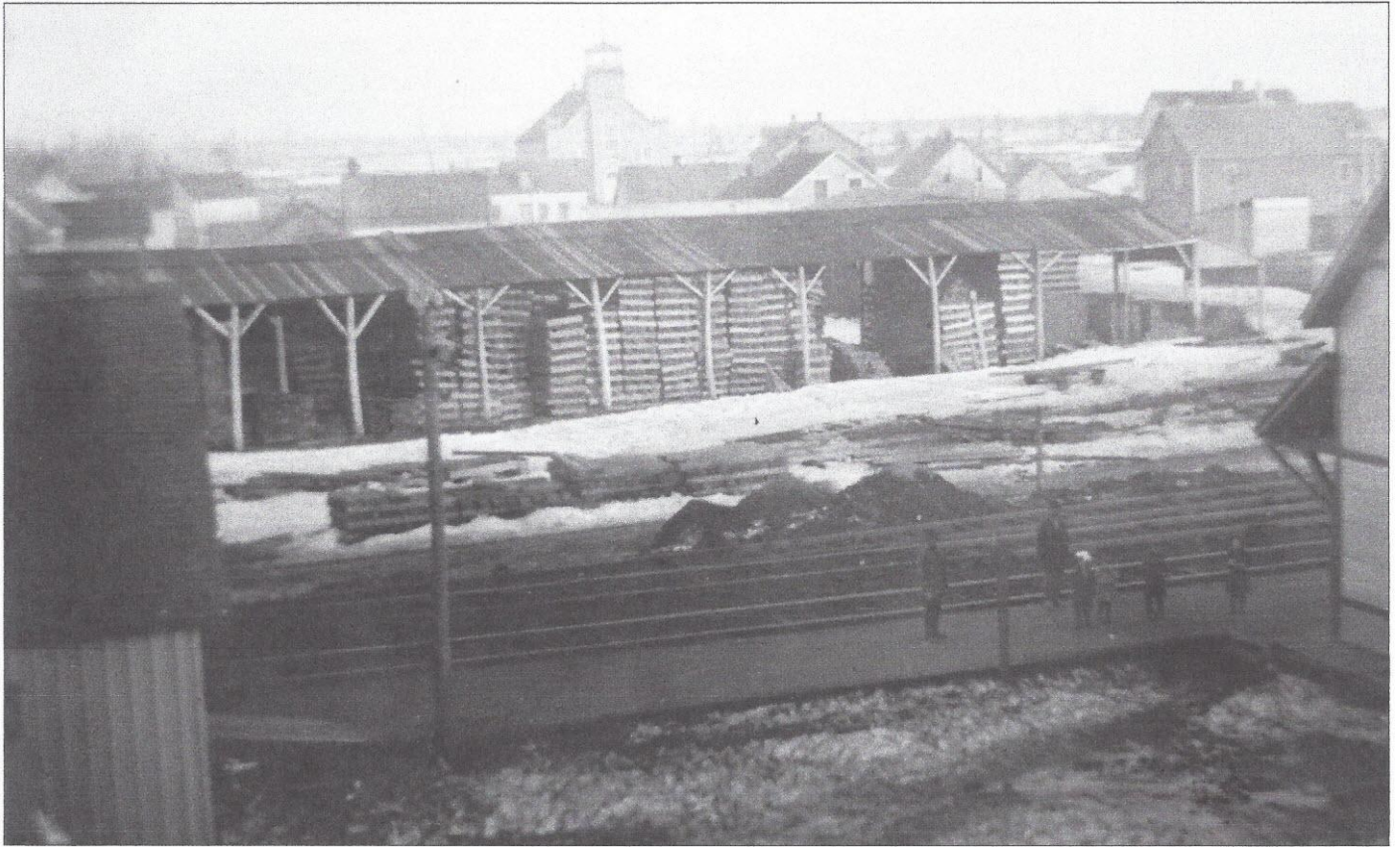
Maison de Wellie Dupont sur la rue Moose Park, dans les années 1920, une des maisons typiques construites par la Moose Park Lumber pour ses employés en 1904.



Autre maison construite par la Moose Park Lumber en 1904 et située sur la rue Moose Park dans les années 1920. Elle sera la propriété d'Alcide Savoie un certain temps et occupée par différents locataires.



Maison construite sur la rue Saint-Albert par Odilon Cajolet pour lui-même et sa famille vers 1913. La bâtisse deviendra le futur hôtel Jérico. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Le village au début des années 1920. Au centre, les séchoirs à bois dans la cour du moulin à scie. Coll. Jean-Marie St-Pierre,



Vue du village en direction de Moose Park vers 1914. Au centre, la maison de Cyriac Kirouac; à droite, une maison de pension qui deviendra hôtel; au fond, les maisons de Moose Park. On y aperçoit même, au loin, le toit du moulin de la Moose Park Lumber.



Maison à deux étages construite par Odilon Cajolet vers 1916 sur la rue Saint-Albert. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



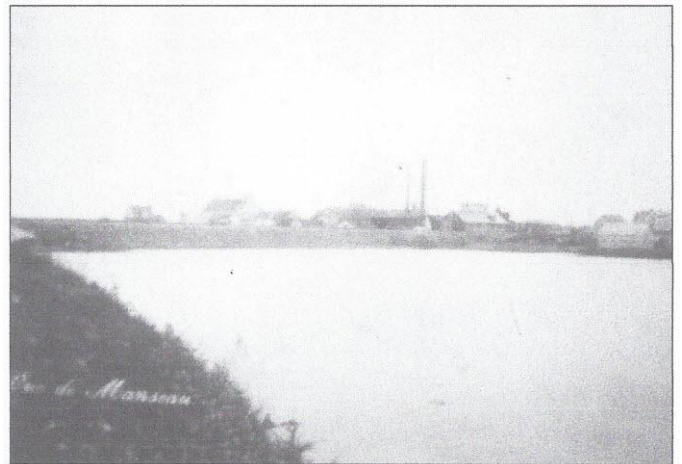
La famille d'Odilon Cajolet. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



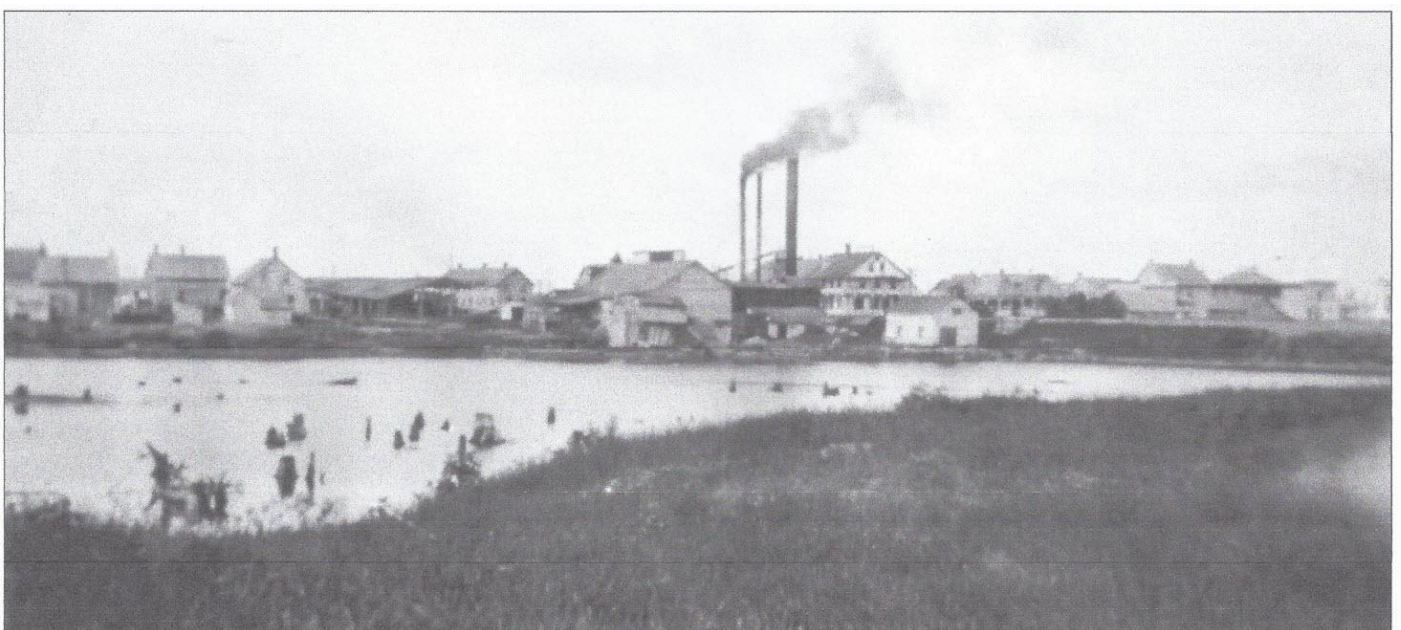
L'étang à l'arrière du moulin à scie vers 1918. Coll. François Savoie et Lucille Crochetière.



Autre vue de l'étang vers 1918.



L'étang au nord du Pont des Chars que l'on peut apercevoir à l'extrême gauche. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



Vue de l'étang avec souches apparentes. Image datant de 1918 environ. Coll. Jean-Marie St-Pierre.

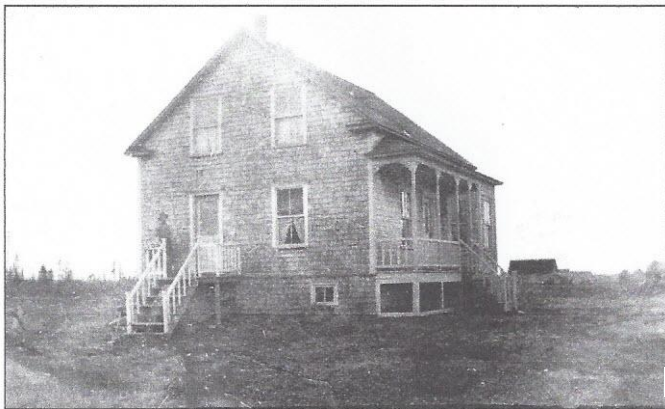
Partie 3 - Ouverture des rangs

Chronique n° 21

Au mois d'août 1914 la guerre éclate en Europe et le Canada, colonie britannique, doit se ranger aux côtés de la mère patrie, l'Angleterre. Malgré les assurances du début à l'effet que, seuls, les volontaires iraient combattre, le gouvernement canadien se voit contraint de voter la loi sur le service obligatoire, en août 1917, pour compenser les pertes épouvantables subies en Europe. Les anglophones approuvent la conscription mais les francophones la rejettent massivement.

C'est dans ce contexte que, le 15 décembre 1917, à la faveur d'une élection partielle, Alcide Savoie est élu député libéral du comté de Nicolet à l'Assemblée Nationale et ce, sans opposition. Il sera réélu, également sans opposition, à l'élection de 1919 puis, à celles de 1923, 1927 et 1931. Il demeurera député jusqu'à son décès, survenu en 1933.

Des émeutes éclatent à Montréal et Québec. À cet endroit, la police refuse d'intervenir contre les émeutiers mais fait appel à des soldats de Toronto qui, eux, n'hésiteront pas à tirer sur la foule tuant quatre personnes et en blessant plusieurs autres en avril 1918. La conscription sera un échec cinglant: sur les 400 000 hommes conscrits en janvier 1918 moins de 20 000 se présenteront dans les bureaux de recrutement à travers le Canada. La plupart se prévaudront d'exemptions diverses, d'autres se cacheront dans les greniers, les granges, la parenté avec la police militaire lancée à leurs trousses ...



Maison de Joseph Dufour construite vers 1916 dans le rang d'En-Bas. M. Dufour se tient debout sur la galerie. Coll. Gisèle Lemay.

À tort ou à raison, certains pensent que de s'établir sur une terre leur évitera d'aller au combat. À compter de 1914, Manseau accueille ainsi plusieurs jeunes hommes désireux de s'installer sur des terres ou encore, des pères de famille intéressés à mettre leurs fils à l'abri du service militaire. Comme le rang d'En-Haut est pratiquement complet, les nouveaux arrivants n'ont d'autre choix que de s'établir dans les rangs jusqu'ici pratiquement inhabités.

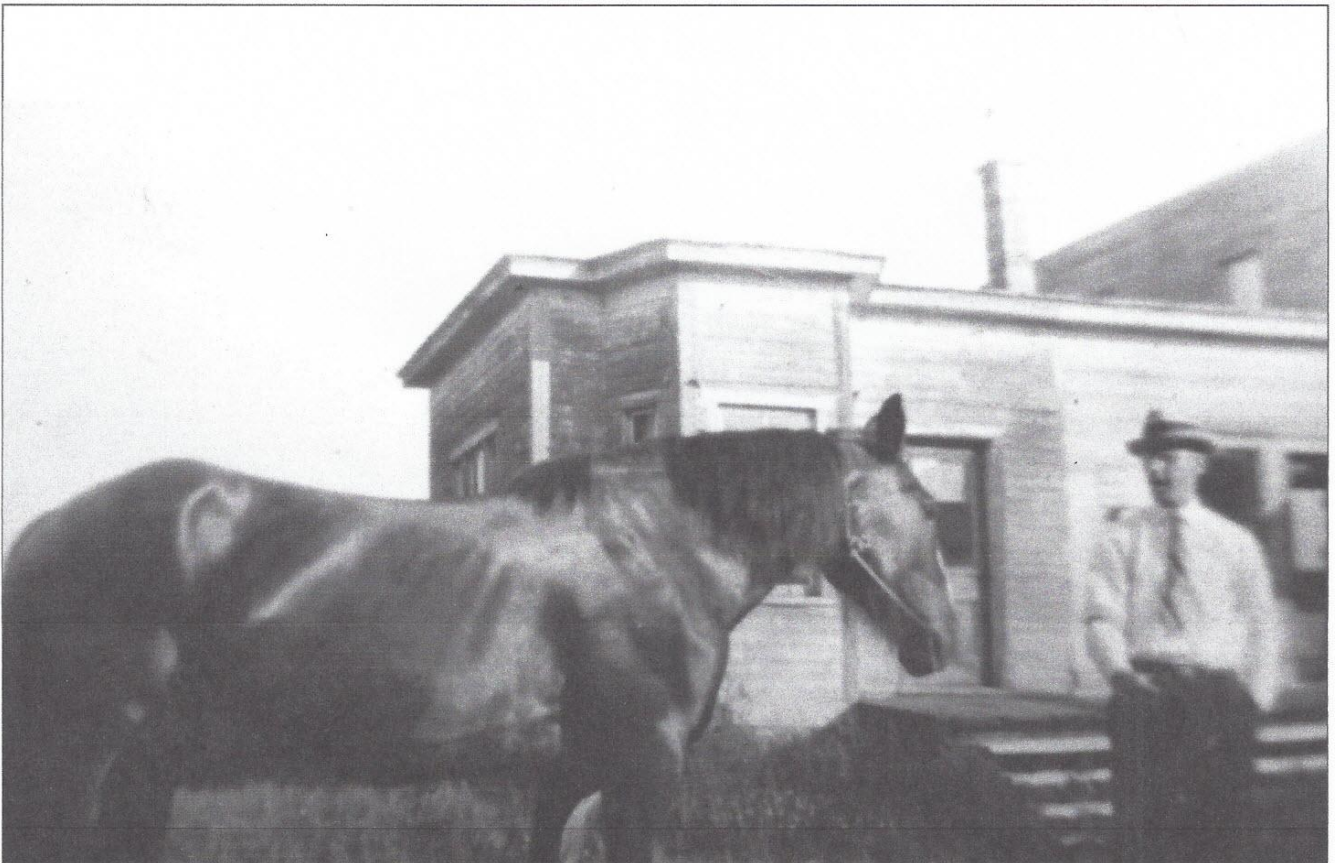
Le rang d'En-Bas reçoit ses premiers arrivants en 1914 ou un peu avant dont Ernest Audet, originaire de Saint-Casimir-de-Portneuf, Téléphore Robert, Ferdinand Lévasseur, Jean-Baptiste Beaulieu et Amédée Goyette. Cependant, la plupart viennent se fixer à compter de 1915. Les noms suivants figurent sur les listes des registres des droits civils pour les propriétaires des terres du rang d'En-Bas pendant ces années: Joseph Dufour qui sera cultivateur et forgeron, Hector René, Eugène Vachon, originaire de Parisville, Dame Veuve Téléphore Raymond, Pierre Leblanc, Philippe Perreault, Georges Perreault, Adjuator Perreault, Joseph Fleurant, Noë Léger, Léo Paris, Oliva Pinard, Lionel Poirier, Henri Paquin, Élisée Dufour, Zéphirin Benoît, Joseph-Henri Proulx, Louis Minot (à compter de 1927), Émile Charland (à compter de 1926), Albéric Beaulieu, David Beaulac, Aurèle Castonguay, Lauréat Castonguay et Henri Raymond (à compter de 1924).

Roch Forget et son épouse, Flore Viau, de Montréal, s'installent vers 1915 sur la première terre du Petit-Montréal, du côté sud du chemin avec, pour voisins à l'ouest, la famille Charland qui, elle, ne restera pas longtemps. En face de Roch Forget se trouve Napoléon Niquette. Roch Forget, défricheur par choix en 1916 mais aussi machiniste de formation, retournera à Montréal vers 1944; sa maison sera déménagée au village, rue Savoie et deviendra, plus tard, la propriété d'André Paquin. En face de la famille Charland se trouve Aimé Grenon, originaire de Saint-Simon-de-Bagot, un tailleur de pierre de métier.

Les familles d'Édouard Lebrun (terre de François Chauvette, aujourd'hui) et Gilles Anctil, en provenance de St-Philippe-de-Néri, se fixent vers 1915 à l'autre bout du rang où ils occuperont les deux dernières terres concédées à cet endroit, de part et



Ouverture de la terre d'Hector René, dans le rang d'En-Bas, vers 1916. Coll. Armand Anctil.



Ernest Audet, parmi les premiers arrivants établis dans le rang d'En-Bas, en 1916. Coll. Jean-Marie St-Pierre.



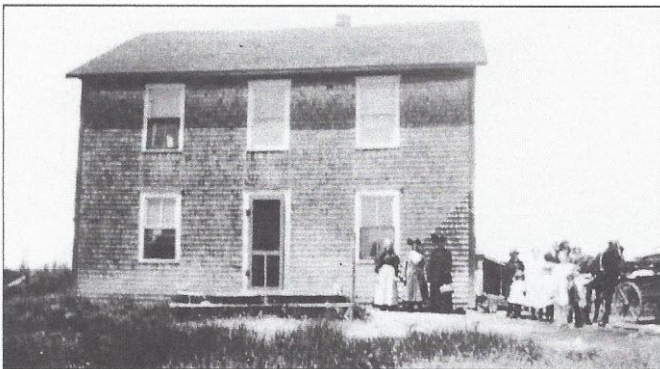
Ouverture du chemin du rang du Petit-Montréal vers 1914. Le deuxième homme à partir de la gauche serait Calixte Chabot (avec la carabine), ceux de droite seraient possiblement des messieurs Paquin de Sainte-Sophie-de-Lévrard, Coll. Armand Anctil.



De gauche à droite, à l'arrière: Édouard Lebrun fils, Flore Viau (épouse de Roch Forget), Pierre Lebrun et Brigitte Forget (soeur de Roch). Au centre: Jeanne Lebrun et Roch Forget. À l'avant: Jean Forget, fils de Brigitte. Maison de Roch Forget, rang du Petit-Montréal en 1923. Coll. Armand Anctil.



Ouverture de la terre d'Édouard Lebrun, père dans le Petit-Montréal vers 1917. À gauche, Pierre Lebrun; à droite: Édouard Lebrun, père. À l'arrière, à gauche, maison de Gilles Ancil. Coll. Armand Ancil.



Maison d'Édouard Lebrun en 1923 dans le rang du Petit-Montréal, propriété aujourd'hui de François Chauvette. Coll. Armand Ancil.

d'autre du chemin. On trouve même, entre ces deux terres qui se font face, une barrière en travers du chemin signifiant qu'on ne va pas plus loin. Il faudra attendre les années 1930 et le plan Vautrin pour voir ce chemin s'ouvrir pour de bon vers l'ouest et relier la colonie à Lemieux. Comme plusieurs de ces nouveaux venus proviennent de Montréal ou de ses environs, on baptisera ce rang du nom de Petit-Montréal. Parmi les autres noms de propriétaires de terres du Petit-Montréal mentionnés aux registres des droits civils à la même époque, on retrouve: Pierre Garaudel, Philéas Lapierre, Wilfrid Jutras (à compter de 1920), François Michaux, Gaspard Chamberland (établi sur une des premières terres concédées en 1915), Joseph



Ouverture du chemin du rang Belgique avec le passage à niveau, vers 1916.



Camp en bois rond construit par Napoléon Turgeon. Image prise vers 1927. De gauche à droite: Napoléon Turgeon, Lévis Turgeon, Louis Romuald Turgeon et son épouse, Marie-Flavie Adéline Paradis, Anna Lavertue Turgeon, Léonie et Adjudtor Marcoux, Emma Marcoux et Angéline Turgeon.

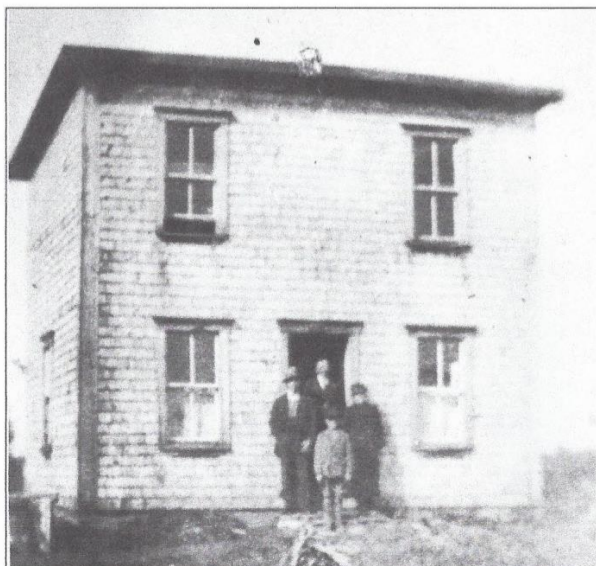
Lévesque, Antoine Guévin, Urbain Caron, Marc St-Jean et Albert Léger.

Il semble que la première terre concédée dans le rang Belgique l'ait été, dès 1912, par la Moose Park Lumber à Dolphis St-Yves, probablement près de la voie ferrée qui traverse le rang (second passage à niveau du rang Belgique). Le nom de Jules Beaulieu apparaît en 1913 et ceux d'Alexis

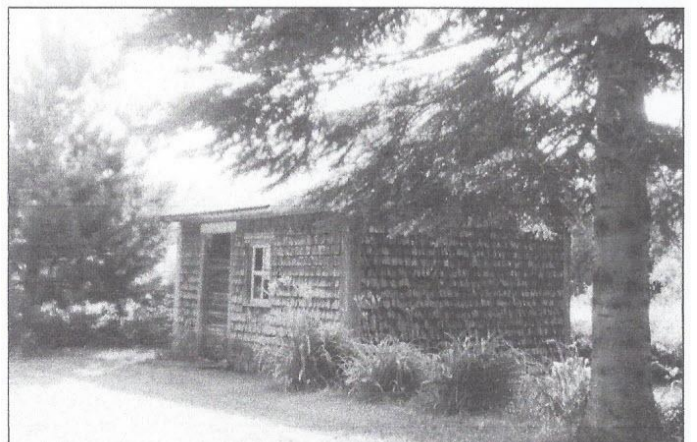
Morin, de Joseph et Émile Cadieux, en 1914. Mais les nouveaux arrivants viennent s'établir surtout entre 1915 et 1918. Parmi eux, on retrouve: Joseph Lafontaine, Ludger Bernier, Alfred Comtois, Rodrigue Bergeron, Wilfrid (Wellie) St-Yves, François Mercier, Hylas Beaulieu, Pierre Roy, Moïse Hamel, Oliva Cinq-Mars, Napoléon Letarte,



Maison d'Émile Morin, rang du Petit-Neuf, vers 1920.



Maison de Jeffrey Geoffroy face au chemin du rang du Petit-Neuf, en 1928. Elle deviendra plus tard la propriété d'Henri Vallée.



Petite maison construite en 1926 par Napoléon et Gaudioise Bergeron pour se loger en attendant la construction d'une maison permanente. Rang du Petit-Neuf. Coll. Jacqueline Bergeron.

Alphonse Morin, Thomas Bérubé, Adélarde Lamarre, Johnny Bélanger, Trefflé Lampron, Napoléon Turgeon puis, en 1919, Albert Bergeron.

Il y a aussi parmi ces premiers arrivants Clément Brown et ses deux fils, Maurice et Joseph, d'origine belge. Leur nationalité donnera son nom au rang Belgique ou Petite-Belgique. Installée en 1915, la famille Brown ne semble plus habiter le rang Belgique dès le début des années 1930. Après 1926, Louis Deschesne, Duncan Larrivée et Napoléon Mercier viendront aussi s'établir dans le rang Belgique.

La première terre du rang du Petit-Neuf semble également avoir été concédée en 1912 par Albert Daigle à Jean-Baptiste Plourde qui la revendra, en mai 1915, aux frères Émile et Joseph Morin. Au temps de la drave, à cause de la largeur de l'étang à l'arrière des moulins à scie, la route reliant le village au rang du Petit-Neuf se trouve en bas de la «dam», là où la rivière est plus étroite et se franchit plus facilement. Cette route rejoint le rang du Petit-Neuf en passant au nord-ouest de la voie ferrée: c'est à cet endroit que seront concédées les premières terres de ce rang. Vers 1918, après l'abandon de la drave et après que la rivière eut repris son cours normal, on construira le pont enjambant la Petite Rivière du Chêne sur la rue Saint-Alphonse. Cette rue deviendra dorénavant la route d'accès au Petit-Neuf, la vieille route en bas de la «dam» étant abandonnée.

Puis, toujours en 1915, Albert Daigle vend des terres à J.-Alphonse Lebel, Joseph Bouchard et Philippe Allard et en 1916, à Louis Brisson. Joseph Bouchard revendra sa terre en 1919 à Ferdinand Allard. Calixte Geoffroy en 1919 et Joseph Noury, en 1921, y feront chacun l'acquisition d'une terre d'Albert Daigle.

S'y ajouteront par la suite, surtout sur des terres concédées par la Couronne: Ovide Desrosiers qui vend sa terre à son frère Jimmy Desrosiers en 1926, Joseph Pépin qui s'établit en 1923, Édouard Demers dont la terre sera achetée par Albany Sénécal en 1939, Émile Gareau et Napoléon Patry. Jeffrey Geoffroy s'installera sur la terre qui fait face au chemin du rang du Petit-Neuf en direction du 12e rang de Sainte-Françoise et la défriche; Henri Vallée en fera plus tard l'acquisition.

Au fil des ans, d'autres viendront aussi s'établir dans le Petit-Neuf, notamment Jean (John) Martel, seul citoyen de Manseau, à l'époque, à ne pas professer la religion catholique. Il s'installe sur la terre de Calixte Geoffroy, décédé en 1927. Napoléon Bergeron, s'établira également dans le rang du Petit-Neuf, sur une terre située au sud de la voie ferrée, vers 1926. Cette année-là, il y construit avec son fils Gaudiose, une petite maison qui existe encore de nos jours. Elle est située à

côté de la résidence principale et servait à se loger temporairement en attendant d'ouvrir la terre et d'y construire une maison habitable à l'année. Il est possible que cette petite maison soit la toute première habitation du rang du Petit-Neuf, construite au sud de la voie ferrée. Cette terre devient, par la suite, la propriété de son fils, Gaudiose Bergeron.

Pour donner une idée de l'état du chemin du rang du Petit-Neuf et de tout ce qui reste à faire à cet endroit vers 1915, mentionnons que l'épouse de Joseph Morin serait arrivée à sa future demeure en traîne à roches, tirée par des chevaux ... Cette maison, construite par Joseph Morin, sera, beaucoup plus tard, déménagée au village pour devenir la résidence de Léodor Lampron, au coin de la rue Saint-Alphonse et de la route 49 (route 218 actuelle).

On ouvrira également une route conduisant du chemin du rang du Petit-Neuf jusqu'au 14e rang de Villeroy, appelée «la route du quatorze». Prélevée sur les terres de Joseph Pépin et de Jimmy Desrosiers, la route du 14 débouchait sur la terre d'un M. Belleau dans le 14e rang de Villeroy. Cette route sera abandonnée en 1941 alors que Charles St-Pierre était maire de la paroisse, le peu de voyageurs qui l'empruntaient ne justifiant pas le coût de son entretien.

Tous ces nouveaux arrivants dans les rangs jusqu'ici inoccupés feront grimper la population de Manseau de 850 en 1914 à 1,058 en 1918.

On comprend facilement que certains de ces nouveaux défricheurs, surtout désireux d'échapper au service militaire, ne feront pas des colons très motivés. Laissés à eux-mêmes, plusieurs abandonneront lorsque le danger d'aller au combat aura disparu. Par contre, la plupart persisteront et finiront par s'attacher à leur coin de terre qu'ils mettront en valeur au cours des années à venir.



Ferme d'Alcide Dupont, photo prise en 1917.

Chronique n° 22

Un autre événement majeur en 1918 fut l'épidémie (plus exactement, la pandémie) de grippe espagnole. En dépit de son nom, on croit la maladie venue de Chine; elle aurait transité par les États-Unis jusqu'en Espagne, pour se répandre au reste du monde. C'était une forte grippe (influenza) accompagnée de maux de tête, d'étourdissements, de fatigue et de fièvre intense. Elle était extrêmement contagieuse.

Dans notre région, les premiers cas déclarés apparaissent à Victoriaville en août 1918, un mois inhabituellement froid et pluvieux où les récoltes pourrissaient debout, dit-on. Le Congrès eucharistique qui eut lieu, au début septembre de cette même année à Victoriaville, s'avère un important facteur de propagation de la grippe car les gens viennent d'un peu partout au Canada et même des États-Unis, pour participer à cette manifestation religieuse. Très tôt, on comprend la gravité de la situation. Au Québec, l'état d'épidémie est déclaré le 23 septembre 1918: on ferme les écoles, les cinémas. Les hôpitaux sont rapidement débordés; on aménage les écoles fermées en dispensaires où s'entassent les malades. L'épidémie connaît sa phase aiguë à la mi-octobre, diminue en novembre et la situation redevient progressivement normale en décembre.

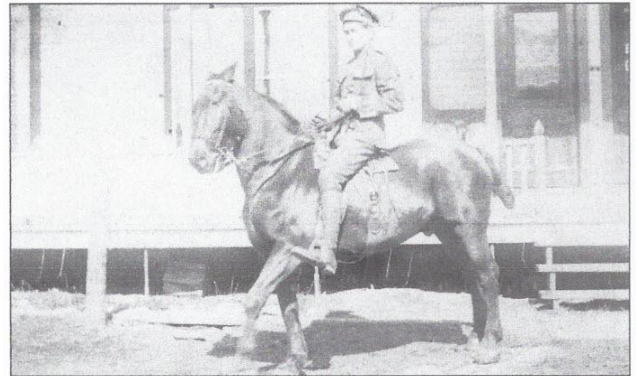
Plusieurs paroisses aux environs de Manseau sont durement touchées avec des taux de mortalité double (Notre-Dame-de-Lourdes) ou triple (Saint-Louis-de-Blandford) par rapport à la normale. Laurierville perd 8% de sa population en l'espace de quelques semaines. Par contre, notre paroisse est largement épargnée même si on y signale quelques décès résultant de la grippe espagnole. À Manseau, on ne compte que 27 sépultures pour toute l'année 1918, soit sensiblement le même nombre que les années précédentes. Plusieurs attribuent ce résultat aux bons soins du Dr Malchelosse qui n'hésite pas à concocter lui-même ses remèdes dans son laboratoire, à partir d'herbes et de plantes qu'il cueille ici et là.

À l'échelle du Québec, 530 000 personnes (une personne sur cinq) contractèrent la maladie; de ce nombre 13 500 en moururent. L'épidémie laissa de nombreux orphelins qu'il fallut accueillir dans les orphelinats publics agrandis pour l'occasion. À l'échelle mondiale, la grippe espagnole fit 22 millions de morts en quelques mois soit trois fois plus que la guerre de 1914-18 en quatre ans de combats. C'est, encore à ce jour, la pire épidémie à avoir frappé l'humanité.

Chronique n° 23

Le 11 novembre 1918 la paix revient enfin en Europe et annonce des temps meilleurs. Les vétérans rentrent au Canada. On retrouve parmi

eux Adélarde Cajolet, fils d'Odilon Cajolet, conscrit en 1918 alors qu'il demeure à Manseau et Adélarde Plourde, aussi de Manseau, surnommé le «grand Plourde» car, d'après son contrat d'engagement avec l'armée, il mesure 6 pi 5 po (1,97 m). Adélarde Plourde se porte volontaire en 1916 alors qu'il est déjà marié, ce qui aurait suffi à l'exempter du service militaire s'il l'avait voulu. Manifestement, il voulait aller voir de l'action en Europe. Il vécut un certain temps dans le Petit-Montréal.



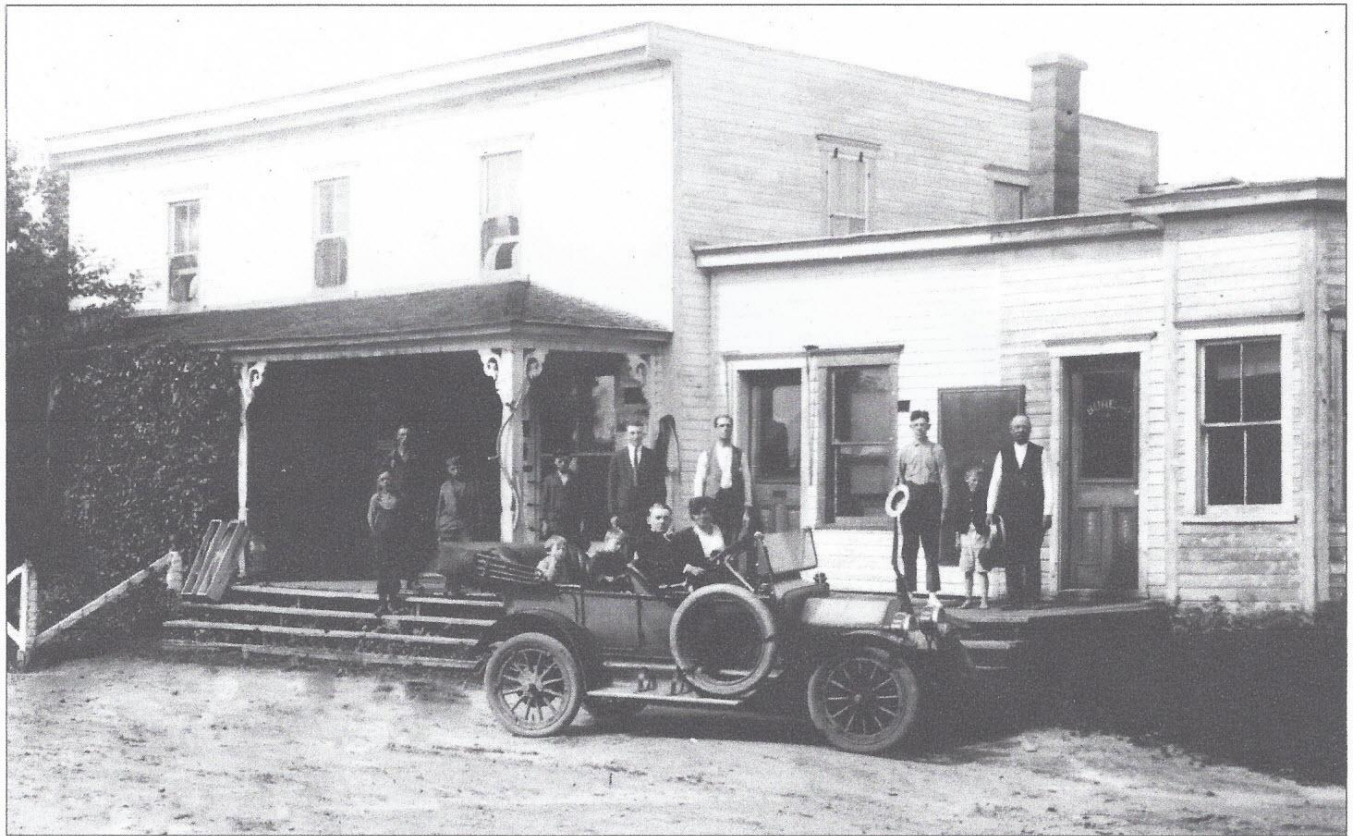
Adélarde Plourde (le grand Plourde) portant l'uniforme, devant le magasin général Savoie & Cie. Coll. Armand Anctil.

Les frères Ovide et Martial Girard sont originaires de Sainte-Rosalie et domiciliés à cet endroit lorsqu'ils sont appelés sous les drapeaux en 1918; eux aussi participent aux combats en Europe. Les frères Girard s'établiront à Manseau après la guerre dans le rang Belgique où ils vécurent jusque dans les années 1960, s'adaptant tant bien que mal au retour à la vie civile.

Emile Gareau, originaire de Sainte-Adèle est comme le grand Plourde, un volontaire qui rejoint l'armée en 1916 alors qu'il demeure à Montréal. Il se fixe à Manseau après la guerre, dans le rang du Petit-Neuf. Son père s'appelait Jules Gareau.

Louis Minot est aussi un vétéran de la guerre 1914-18 mais il a combattu dans l'armée de la France, son pays d'origine; il viendra résider au Canada dans les années 1920.

À cette époque, Albert Daigle possède son magasin général où se trouve encore le bureau de poste. Ce magasin est logé dans la bâtisse acquise de la Moose Park Lumber, lors du départ de cette entreprise de Manseau en 1912. On sait qu'à l'hiver 1920-21 Nazaine Soucy, originaire de Saint-Édouard-de-Lotbinière, y travaille comme commis. Au printemps 1921, ce dernier achète la terre de Moïse Lemay, dans le rang d'En-Haut et s'y établit avec sa famille. Une vingtaine d'arpents y sont déjà en culture.



Le magasin de la Moose Park Lumber, construit en 1904 sur la rue Saint-Georges. La partie de droite, ancien bureau de l'entreprise, abritera le bureau de poste. Albert Daigle, à droite, dans les années 1920. Coll. Famille Daigle.

Un peu après l'arrivée de Nazaire Soucy sur sa terre, on s'aperçoit que les lignes des lots situés dans le 7^e rang ne respectent pas le cadastre d'origine et ont été mal tirées au départ. Tous les propriétaires environnants doivent déplacer, vers le nord-ouest, les lignes de leurs terres d'environ 100 pieds (30,5 m) au fronteau des terres du 6^e rang. Il faudra refaire les lignes, fossés et planches pour se conformer à ce changement imprévu. À cause des coûts, les premiers arrivants font rarement appel à un arpenteur-géomètre pour délimiter leur propriété. Il existe aussi des « tireurs de lignes » que l'on peut engager pour faire ce travail, à moindre coût. Les propriétaires voisins déterminent, le plus souvent, les limites de leur terre respective d'un commun accord en se basant sur les bornes et piquets du cadastre.

L'année 1918 voit le départ de l'abbé Georges Labissonnière. Né à Batiscan, le 19 juin 1866, de parents cultivateurs, il est ordonné prêtre le 27 juillet 1897 après des études classiques et théologiques au Séminaire de Nicolet. C'est un érudit, un homme de savoir: avant d'être curé, il a

enseigné les belles-lettres, la chimie et la physique. À son départ de Manseau, il dirige les destinées de la paroisse de Saint-Wenceslas jusqu'à son décès survenu le 12 avril 1921. Il repose au cimetière de l'endroit.

L'abbé Labissonnière semble avoir laissé un bon souvenir aux gens de Manseau. Après son départ, ses anciens paroissiens changeront le nom de la rue principale, Wellington à l'époque, en rue Saint-Georges en son honneur (la rue Saint-Alphonse étant ainsi nommée d'après l'abbé Alphonse Houle alors que pour la rue Saint-Albert, c'est Albert Daigle). Son successeur, l'abbé Jules Richard va connaître, un an et demi après sa nomination, une fin particulièrement tragique.